

FAO LIBRARY AN: 448963

ERC/88/REP

RAPPORT

Cracovie,
Pologne,
23-26
août
1988

Seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

ERC/88/REP

RAPPORT DE LA
SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'EUROPE

Cracovie, Pologne, 23 - 26 août 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1988

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - vii
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie inaugurale	4 - 5
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	6 - 8
Déclaration du Président	9
Adoption de l'ordre du jour	10
Déclaration du Directeur général	11 - 19
Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	20 - 23
RESUME DES DEBATS	
Exposés des pays et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe	24 - 35
Programme de la FAO dans la région: Activités de la FAO en Europe et Programme de travail et budget pour 1988-89	36 - 51
Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région	52 - 64
AUTRES QUESTIONS	
Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	65 - 67
Table ronde de journalistes	68
Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	69 - 71
Adoption du rapport	72
Clôture de la Conférence	73 - 76

ANNEXES

- A. Ordre du jour
- B. Liste des participants
- C. Liste des documents
- D. Déclaration du Directeur général
- E. Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Programme de la FAO dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a reconnu que la déclaration sur les incidences politiques de l'étude FAO/CEE "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà" est utile en ce qu'elle appelle l'attention des responsables politiques et de l'opinion publique sur les questions fondamentales du secteur de la forêt et des industries forestières, et a invité les gouvernements des pays membres à en tenir compte dans leurs politiques (par. 48).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

2. a suggéré qu'ESCORENA continue à faire un auto-examen constant, afin de permettre sa propre évolution, et de suivre les progrès technologiques et les réalités économiques mondiales (par. 37).
3. a recommandé de concentrer les activités sur quelques domaines prioritaires de l'agriculture, des forêts et des pêches et a souligné la nécessité de coopérer avec la CEE et d'autres organisations internationales (par. 38).
4. s'est ralliée à la suggestion de la Suisse demandant que les programmes régionaux soient englobés dans l'examen de l'Organisation (par. 39).
5. a suggéré que les réseaux soient évalués en fonction des critères qu'établira le nouveau Comité consultatif des réseaux de recherche européens et que les réseaux qui ne sont plus nécessaires soient éliminés progressivement afin de permettre de nouvelles activités au sein d'ESCORENA et des CNRE (par. 40).
6. s'est félicitée que le Bureau régional de la FAO pour l'Europe ait pris l'initiative de transformer le projet de développement des systèmes énergétiques intégrés au niveau de la ferme en une activité pleinement autonome (par. 43).
7. a appuyé sans réserve les programmes socio-économiques dans la région et proposé la création d'un réseau dans ce domaine (par. 44).
8. a recommandé la poursuite du Programme de lutte contre la fièvre aphteuse (par. 45).
9. s'est déclarée satisfaite des activités forestières dans la région et a insisté sur la nécessité de les renforcer (par. 47).

Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

10. a recommandé une réorientation des politiques afin de tenir compte des considérations écologiques et a noté que l'on se dirige depuis quelques années vers une intégration plus poussée des politiques écologiques et agricoles (par. 54).
11. a recommandé un resserrement de la coopération et de la mise en commun des enseignements qui se dégagent des politiques en matière d'environnement et d'agriculture, de forêts et de pêche (par. 56).
12. a souligné que les biotechnologies offrent de grandes possibilités pour le développement de l'agriculture (par. 62).
13. a adopté à l'unanimité une Déclaration sur l'agriculture, l'environnement et la coopération entre pays européens (par. 64).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

14. a suggéré que la FAO pourrait jouer un rôle particulièrement important pour améliorer la coopération sur les questions d'environnement car elle offre un lieu pour les réunions de tous les pays intéressés (par. 56).
15. a exprimé le souhait que la FAO accorde une priorité plus élevée aux questions de l'environnement. Cela devrait se traduire par des approches plus globales et un renforcement des activités interdisciplinaires (par. 58).
16. a suggéré que des questions d'environnement soient inscrites à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale (par. 63).
17. a adopté à l'unanimité une Déclaration sur l'agriculture, l'environnement et la coopération et a conclu que les activités de la FAO dans la région devraient dans toute la mesure du possible être renforcées et élargies dans l'esprit de cette déclaration (par. 64).

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

18. a prorogé jusqu'en 1990 le mandat du Portugal en tant que représentant de la région au GCRAI (par. 67).

Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale
de la FAO pour l'Europe

A l'attention de la FAO

La Conférence:

19. a prié le Directeur général de fixer la date de la dix-septième Conférence régionale pour l'Europe en accord avec le Gouvernement italien et d'autres gouvernements de pays membres de la région (par. 71).

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), s'est tenue à Cracovie (Pologne), du 23 au 26 août 1988, à l'aimable invitation du Gouvernement polonais.
2. Les délégations de vingt-huit Etats Membres de la région européenne ont participé à la Conférence. Deux Etats Membres d'autres régions et quatre Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la FAO y ont participé en qualité d'observateurs. Ont également assisté à la Conférence des représentants d'institutions du système des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
3. La liste des participants figure à l'Annexe B du présent rapport.

Cérémonie inaugurale

4. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, s'est félicité de la présence, à l'ouverture officielle de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, de M. Józef Koziol, Vice-Premier Ministre de la Pologne, et il a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Il a remercié le Gouvernement polonais d'avoir invité la Conférence à Cracovie et lui a exprimé sa gratitude pour sa généreuse hospitalité. Il a souligné que c'était la première fois que la Conférence régionale pour l'Europe se tenait en Pologne.
5. Dans son allocution liminaire, le Vice-Premier Ministre de la Pologne a souhaité la bienvenue dans son pays aux délégués et observateurs et a brièvement décrit le grand programme de réforme économique et la situation agricole en Pologne. Il s'est félicité des activités entreprises par la FAO pour combattre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans le monde et a exprimé la satisfaction et l'appui de son pays aux efforts visant à améliorer la coopération dans la région Europe. Il a souligné l'importance de cette Conférence qui se tient à un moment où une nouvelle façon de penser se propage dans toute l'Europe, ce qui devrait aboutir à un monde de paix et renforcer les possibilités de coopération. Il a invité le système des Nations Unies, et en particulier la FAO, à tirer parti de ce nouveau climat pour promouvoir la coopération entre les pays européens. Il a appelé l'attention sur les problèmes de l'environnement car la pollution ne peut pas être le seul fait de l'industrie, mais aussi imputable à l'agriculture. En conclusion, le Vice-Premier Ministre a exprimé l'espoir que de nouvelles idées créatives se dégageraient de la présente Conférence.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

6. A l'unanimité, la Conférence a élu Président M. Stanislaw Zieba, Ministre de l'agriculture, des forêts et de l'économie alimentaire de la Pologne.

7. La Conférence a également élu Vice-Présidents à l'unanimité:

M. Hüsnü DOGAN	Ministre de l'agriculture, des forêts et des affaires rurales, Turquie
M. Reino URONEN	Secrétaire d'Etat, Ministère de l'agriculture et des forêts, Finlande
M. Michel PAPAGEORGIOU	Directeur-Coordinateur des affaires économiques, Ministère des affaires étrangères, Grèce
M. Antoine SAINTRAINT	Représentant permanent de la Belgique auprès de la FAO

8. Suite à une recommandation de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe demandant que soit désigné soit un rapporteur, soit un comité de rédaction chargé de la préparation du rapport, M. Hans POPP (Suisse) a été élu Rapporteur.

Déclaration du Président

9. Dans son allocution, le Président de la Conférence, M. Stanislaw Zieba, a déclaré que c'était pour la Pologne un privilège d'accueillir la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et il a souhaité aux délégués et observateurs la bienvenue dans la belle ville historique de Cracovie.

Adoption de l'ordre du jour

10. La Conférence a adopté l'ordre du jour figurant à l'Annexe A du présent rapport.

Déclaration du Directeur général

11. Dans sa déclaration, le Directeur général a appelé l'attention sur le climat de détente politique qui règne depuis peu en Europe et qui aura des conséquences importantes et favorisera la coopération; il a souligné le rôle que joue la FAO dans le débat sur l'agriculture, la foresterie et la pêche en Europe.

12. Le Directeur général a déclaré que l'évolution de l'agriculture européenne, et en particulier l'accroissement spectaculaire de sa productivité, représente pour les responsables politiques à la fois un risque et une chance. Les excédents considérables détenus dans nombre de pays européens s'expliquent par le succès éclatant des politiques agricoles qui visaient autrefois à augmenter la production et la productivité.

13. Il a estimé que les gains de productivité devraient permettre de promouvoir une utilisation plus rationnelle des ressources agricoles. Il a également évoqué les avantages et l'importance des exportations agricoles familiales dans les pays européens.

14. Le Directeur général a présenté une nouvelle étude de la FAO intitulée "L'agriculture européenne: questions et options politiques à l'horizon 2000", soumise à titre d'information en vue de stimuler le débat et d'aider les pays à examiner la viabilité de leurs grandes options.

15. Le Directeur général a rendu hommage à Mme Brundtland, Premier Ministre de Norvège, dont la perspicacité et le courage ont permis la réalisation du rapport "Notre avenir à tous", préparé par la Commission mondiale de l'environnement et du développement. Il a évoqué le communiqué conjoint de Mme Brundtland et M. Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'ONU, où le lien étroit entre la dégradation de l'environnement, la pauvreté et la crise du développement apparaît clairement, et dont il ressort que la croissance et l'atténuation de la pauvreté sont des conditions préalables nécessaires pour la préservation de l'environnement et un développement durable.

16. Le Directeur général a mentionné l'examen dont fait l'objet actuellement la FAO, conformément à la résolution 6/87 de la Conférence de la FAO. Il a exposé les mesures déjà prises par le Comité du programme et le Comité financier et a expliqué les motifs qui l'ont amené à proposer d'élargir le cadre de l'examen.

17. Le Directeur général a insisté sur la grave crise de liquidités de l'Organisation qui compromet déjà ses activités et a noté qu'elle risquerait, si elle se prolongeait, de menacer l'existence même de la FAO. Il a exhorté tous les pays membres à verser leurs arriérés de contributions.

18. Le Directeur général a souligné que la FAO en Europe a pour rôle fondamental de promouvoir les échanges d'informations de technologies récentes entre Nord et Sud, Est et Ouest. Le programme européen de la FAO doit être jugé principalement en fonction de sa qualité; il a déploré que les difficultés budgétaires limitent les initiatives et empêchent de répondre facilement aux demandes qu'adressent à la FAO de nombreux pays européens. Il a exprimé l'espoir que la générosité et la solidarité concrète de l'Europe à l'égard des pays moins privilégiés continueraient à jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté.

19. Le texte intégral de l'allocation du Directeur général figure à l'Annexe D du présent rapport.

Déclaration du Secrétaire exécutif de la
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)

20. M. G. Hinteregger, Secrétaire exécutif, a insisté sur la coopération étroite qui s'est instaurée au cours des années passées en Europe entre la FAO et la CEE. Il a confirmé que son organisation entend continuer de collaborer étroitement avec la FAO dans l'intérêt des Etats Membres. Il a évoqué les processus d'intégration économique en cours dans divers groupements de pays de la région CEE; l'accord le plus récent entre la Communauté économique européenne (CEE) et le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) donnera un nouvel essor aux relations économiques entre l'Est et l'Ouest. Il a souligné le rôle que joue la CEE dans la promotion de la coopération, celle-ci étant la seule instance permanente de coopération économique où sont représentés tous les pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

21. Le Secrétaire exécutif a informé la Conférence des activités de la CEE dans le cadre des comités et groupes de travail existants, qui sont pour la plupart exécutées conjointement avec la FAO. En dépit des expériences et des approches économiques différentes dans le domaine de l'agriculture et des forêts, les pays membres ont tiré des avantages particuliers de cette coopération pour ce qui est de la mécanisation, de la normalisation, de l'économie d'énergie et de la protection de l'environnement. Etant donné que la demande alimentaire dans la région de la CEE est pratiquement satisfaite du point de vue quantitatif, la promotion de la qualité est devenue un des principaux aspects de la politique des Etats Membres, ce qui nécessite l'harmonisation des normes nationales de qualité. Dans le secteur de la foresterie, il a mentionné la dernière étude FAO/CEE intitulée "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà". La session conjointe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, qui s'est tenue en octobre 1987, a examiné l'étude et adopté une déclaration sur les incidences politiques qui a été approuvée par la CEE.

22. Quant à l'environnement, il a évoqué la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et les trois programmes internationaux de coopération visant à l'appliquer, à savoir la surveillance continue et l'évaluation des dégâts causés par la pollution atmosphérique aux matériaux, aux écosystèmes aquatiques intérieurs et aux forêts. Il a rendu hommage à la Commission européenne des forêts de la FAO qui a fait un travail de pionnier utile aux activités de la CEE concernant les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts. Il a estimé qu'il était possible d'intensifier encore la coopération entre la FAO et la CEE dans le domaine de l'environnement.

23. Le texte intégral de la déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE figure à l'Annexe E du présent rapport.

RESUME DES DEBATS

Exposés des pays et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Europe

24. Les représentants des Etats Membres participant à la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, ainsi que plusieurs observateurs, sont intervenus dans le débat général. Ils se sont déclarés satisfaits de la préparation de la Conférence et très sensibles à la généreuse hospitalité du pays hôte.

25. La plupart des délégations qui ont pris la parole ont exposé l'évolution récente de la situation agricole dans leur pays, et notamment les questions connexes de politique et les plans pour l'avenir. En outre, et dans certains cas presque exclusivement, les interventions ont été axées sur quelques grands thèmes transcendant les considérations purement nationales. Il s'agissait notamment des enjeux et options de l'agriculture européenne jusqu'à la fin du siècle, des questions liées à l'environnement et de la possibilité de parvenir à une agriculture écologiquement viable, du rôle de la FAO dans la région Europe, ainsi que de toute une série de problèmes spécifiques, comme la question de l'examen en cours des activités de la FAO, le problème financier de l'Organisation, etc.

26. De nombreuses délégations se sont félicitées de l'analyse générale contenue dans le document "L'agriculture européenne: questions et options politiques à l'horizon 2000".^{1/} Elles ont estimé que l'étude contribuait utilement au débat en cours sur les réformes de politique nécessaires. Elle présente une évaluation analytiquement valable, pragmatique et bien équilibrée des tendances de l'agriculture européenne, indique les principaux facteurs qui influent sur ces dernières, l'état actuel de l'orientation des politiques et les objectifs généraux des grandes réformes nécessaires. A ce sujet, l'étude analyse et évalue les expériences faites par des pays déterminés avec diverses options et comment celles-ci peuvent servir à guider les choix de politique à l'avenir.

27. Plusieurs délégations ont indiqué que l'étude démontre à l'évidence la capacité de la FAO d'effectuer une analyse des politiques de haut niveau. Certaines délégations ont estimé que l'étude pourrait servir de base à des travaux ultérieurs, et notamment à l'élaboration de recommandations opérationnelles, alors que pour d'autres, il serait bon de la diffuser largement après y avoir apporté quelques modifications.

28. D'une manière générale, on a admis que les progrès réalisés en matière de réformes de politique permettent avant tout de réduire ou d'éliminer les déséquilibres structurels actuels et prévus ainsi que les distorsions connexes du marché de certains produits de base clés. La déclaration ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les réformes de politique entreprises dans certains pays ou groupes de pays (par exemple la CEE) tendent à assigner aux forces présentes sur le marché un rôle plus important que par le passé pour établir un équilibre commercial. Il en va de même de façon générale des grandes réformes entreprises ou envisagées dans certains pays de la région à économie centralement planifiée.

^{1/} ERC/88/INF/4.

29. Bien que les tentatives de réaliser des réformes politiques visent avant tout à parvenir à une utilisation plus efficace des ressources dans l'agriculture et dans l'ensemble de l'économie, on a reconnu d'une façon générale que l'agriculture a plusieurs autres fonctions, outre la production de produits agricoles, qui ne peuvent pas être exclusivement évaluées sur la base des valeurs que le marché assigne à sa production. Les facteurs dont on tient d'ordinaire compte sont les suivants: revenus agricoles, autosuffisance alimentaire, aspects écologiques de l'agriculture, préservation des structures sociales rurales et développement régional. L'importance relative de chacun de ces facteurs varie beaucoup d'un pays à l'autre, témoignant des différences dans les domaines suivants: dotation en ressources, écologie, considérations d'ordre politique, traditions culturelles, sans oublier des facteurs relevant de l'économie purement conventionnelle comme le niveau de développement et la place relative du secteur dans l'économie et la balance des paiements.

30. Etant donné les nombreuses fonctions assignées à l'agriculture, l'expérience a montré à l'évidence que des arguments économiques purement conventionnels en faveur des réformes de politique n'influent que jusqu'à un certain point sur la détermination des politiques. Par exemple, les pays peu dotés en ressources agricoles mais ayant une forte économie non agricole sont souvent prêts à compenser les pertes d'efficacité purement économique inhérentes aux politiques de soutien par les gains obtenus sur le plan de leurs objectifs de politique plus généraux. Par ailleurs, un certain nombre d'Etat, en considération des intérêts des pays exportateurs de produits agricoles, ont déclaré vouloir modérer ou modifier leur politique de soutien agricole afin d'éviter la création d'excédents devant être exportés grâce à de fortes subventions ou pour empêcher leur autosuffisance de dépasser un certain niveau.

31. Plusieurs autres observations importantes ont été formulées dans les différentes interventions et les principales sont résumées ci-après:

a) Sur le plan politique, l'Europe et le monde dans son ensemble ont quelque peu progressé vers ce qui pourrait devenir une période de détente et d'atténuation des tensions politiques. Cela pourrait être une période propice au renforcement de la coopération économique et technique et la FAO pourrait y contribuer activement, par exemple grâce à la coopération plus étroite avec le CAEM car, en dépit des systèmes politiques différents, les pays à économie de marché et les pays à économie centralement planifiée connaissent de nombreux problèmes agricoles similaires;

b) de nombreux pays se sont déclarés disposés à faire connaître à d'autres, et notamment aux pays en développement, leur expérience en matière de mise au point et d'application des technologies agricoles. Ils ont préconisé le renforcement des systèmes existants de coopération dans le domaine de la recherche, à l'intérieur de l'Europe, ainsi que dans le monde entier, par exemple grâce aux efforts de collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). La FAO devrait jouer un rôle plus important dans la promotion de la coopération et la diffusion des connaissances en matière de biotechnologies;

c) le rôle et la responsabilité de l'Europe qui devrait adopter des politiques contribuant au développement économique, et notamment agricole, du tiers monde, ont été soulignés. C'est là un critère supplémentaire important pour évaluer les tentatives de réforme des politiques agricoles européennes. Les politiques qui aideraient les pays en développement à accroître les

recettes qu'ils tirent des exportations agricoles ainsi qu'à stimuler leur croissance économique pourraient profiter indirectement à l'agriculture européenne en encourageant la demande d'exportation de denrées alimentaires provenant des zones tempérées;

d) les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont offert une occasion unique de progresser vers une amélioration du climat des échanges agricoles. Aucun effort ne devrait être ménagé pour conclure rapidement et avec succès ces négociations. La FAO joue à cet égard un rôle important en fournissant un appui technique au GATT et à d'autres parties intéressées. Par ailleurs, les sacrifices imposés au secteur agricole par une libéralisation des échanges trop précipitée devraient être pleinement reconnus, tout comme la nécessité d'un certain gradualisme. On a également reconnu que, dans beaucoup de pays européens, la protection de l'agriculture continuera d'être indispensable pour que le secteur puisse satisfaire les nombreuses demandes qui lui viennent de la société, notamment celles qui n'ont pas un caractère purement économique;

e) l'agriculture à temps partiel est un phénomène de plus en plus répandu dans de nombreux pays et les responsables de politique doivent faire face aux difficultés qu'elle crée ainsi qu'aux problèmes plus traditionnels de l'agriculture à plein temps;

f) la recherche d'autres utilisations non alimentaires des produits agricoles continuera d'être à l'ordre du jour, indépendamment du fait que pour le moment certaines de ces utilisations, en ce qui concerne notamment la production d'énergie, ne sont pas rentables.

32. De nombreuses délégations ont fait allusion, et certaines d'entre elles ont consacré la majeure partie de leur intervention, au problème de l'environnement et à la question de la viabilité écologique des modèles de développement agricole qui sont apparus ou peuvent encore apparaître dans la région. Tous les participants, avec certaines nuances importantes, ont reconnu la nécessité de protéger l'environnement et de promouvoir des politiques agricoles écologiquement saines. Les pays à plus faible revenu, fortement tributaires de l'agriculture et ayant des pratiques agricoles moins intensives, ont estimé qu'une intensification prudente de leur agriculture avait encore une large place. A l'autre extrême, les pays qui utilisent des techniques de production hautement intensives et qui n'ont pas besoin d'accroître leur production, par exemple certains pays scandinaves, envisagent de passer à des pratiques écologiquement plus saines. Naturellement, ce sont les régions qui se heurtent aux deux types de problèmes, à savoir qui tirent essentiellement leurs revenus de l'agriculture, mais dont la base de ressources agricoles ne peut pas supporter une intensification plus poussée, qui connaissent les situations les plus difficiles. Il peut s'agir de régions très prospères ou très pauvres. Ces questions et d'autres connexes ont encore fait l'objet d'un débat prolongé au titre du point 8 de l'ordre du jour (voir paragraphes 52 à 64 ci-après). Il convient également de noter que les aspects écologiques devraient être examinés dans une perspective plus globale.

33. De nombreuses délégations ont évoqué les activités existantes et prévues de la FAO dans la région Europe. Leurs interventions et les discussions sur le point 7 de l'ordre du jour sont résumées aux paragraphes 36 à 51 ci-après. Il convient de souligner dans ce contexte la mention faite à la nécessité d'une coopération plus étroite entre la FAO et la CEE, en vue de renforcer la coordination et d'éviter tout double emploi, en particulier dans le domaine de la statistique et des réunions.

34. Parmi les autres points soulevés au cours du débat général, on peut citer l'examen entrepris par la FAO conformément à la résolution 6/87 de la Conférence, dont ont fait état plusieurs délégués. Ceux-ci se sont ralliés aux propos que le Directeur général a prononcés à ce sujet dans sa déclaration liminaire et se sont déclarés satisfaits des mesures prises par le Comité du programme et le Comité financier, et notamment par le choix d'experts ainsi que par la coopération du Directeur général et du secrétariat. Ils se sont félicités de la décision du Directeur général d'élargir le champ de l'examen en y incorporant les programmes de terrain, ainsi que les questions administratives, financières et celles concernant le personnel. Certains délégués ont déclaré souhaiter recevoir un rapport intérimaire sur la question, qui pourrait être examiné à la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil, en novembre 1988. Enfin, ils ont réitéré leurs vues concernant l'établissement des priorités futures et d'autres mesures visant à renforcer la capacité de l'Organisation de suffire à sa tâche. De nombreux délégués ont, comme le Directeur général, déploré la grave crise financière de l'Organisation et souligné que les causes profondes de ces difficultés devraient être éliminées dès que possible. A ce sujet, plusieurs pays ont évoqué avec satisfaction la contribution exceptionnelle de l'Italie.

35. L'observateur de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), au nom des observateurs de la République socialiste soviétique de Biélorussie et de la République socialiste soviétique d'Ukraine, a souligné l'importance des problèmes d'environnement et a appuyé sans réserve la déclaration présentée par la Pologne. Il a déclaré attendre avec intérêt les progrès futurs d'une collaboration fructueuse entre l'Union soviétique et la FAO.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1986-87, notamment a) Suite donnée aux principales recommandations de la quinzième Conférence régionale, et b) Programme de travail 1988-89 dans la région

36. La Conférence s'est félicitée des activités menées pendant l'exercice 1986-87 et du programme de travail de la FAO en Europe pour 1988-89, tel qu'il est exposé dans le document 1/ et elle a constaté avec satisfaction l'amélioration considérable de la présentation de ce document, conformément à la recommandation formulée par la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Istanbul, Turquie, 28 avril - 2 mai 1986).

37. La Conférence a discuté de l'évaluation du Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (SCORENA), effectuée par la Commission européenne d'agriculture (CEA) en 1987, et les recommandations concernant son ajustement et sa réorientation ont reçu un appui général et ont été approuvées. Plusieurs délégués se sont félicités des réalisations d'SCORENA et ont suggéré que le système continue à faire un auto-examen constant afin de permettre sa propre évolution, et de suivre les progrès technologiques et les réalités économiques mondiales.

38. La Conférence a recommandé de concentrer les activités sur quelques domaines prioritaires de l'agriculture, des forêts et des pêches en Europe. Elle a souligné la nécessité de coopérer avec la CEE et d'autres organisations internationales afin d'éviter tout double emploi et tout chevauchement des activités. A ce sujet, les domaines généralement identifiés comme prioritaires ont été les réseaux coopératifs de recherche (SCORENA et les réseaux

coopératifs pour les énergies rurales), les activités socio-économiques (c'est-à-dire les exploitations pluri-actives, les femmes et la famille agricole dans le développement rural, le développement de la petite industrie, l'agrotourisme et les études macro-économiques).

39. La Conférence s'est ralliée à la suggestion de la Suisse demandant que les programmes régionaux soient englobés dans l'examen de l'Organisation.

40. La Conférence a jugé qu'il était nécessaire d'évaluer les réseaux en fonction des critères que devra établir le Comité consultatif des réseaux de recherche européens (ERNAC) de création récente. Les réseaux qui ne sont plus nécessaires seront éliminés progressivement afin de permettre de nouvelles activités au sein d'ESCORENA et des CNRE.

41. Plusieurs délégations ont proposé d'inclure dans le système des réseaux les thèmes suivants: biotechnologies, agriculture non vivrière, agriculture nécessitant peu de facteurs de production, protection de l'environnement, problèmes des jeunes agriculteurs, télédétection en agriculture.

42. Le délégué de la Turquie a fait savoir que son gouvernement proposait d'accueillir une conférence internationale sur les aspects socio-économiques, éthiques et politiques des biotechnologies.

43. Le Réseau coopératif européen pour les énergies rurales et le projet PNUD/FAO de développement de systèmes énergétiques intégrés au niveau de la ferme (RER/80/001) ont été aussi appréciés de façon générale. Plusieurs délégations ont signalé les résultats positifs obtenus grâce au projet et se sont félicitées que le Bureau régional de la FAO pour l'Europe ait pris l'initiative de transformer ce programme en une activité pleinement autonome.

44. La Conférence a appuyé sans réserve les programmes socio-économiques dans la région. A ce sujet, plusieurs délégations ont proposé la création d'un réseau socio-économique englobant les activités du Groupe de travail sur les femmes et la famille agricole dans le développement rural, la gestion, la vulgarisation et l'agrotourisme. Les politiques agricoles et les études macro-économiques, ainsi que des questions connexes, pourraient également être insérées dans un tel réseau. La Conférence a accueilli favorablement le développement de la petite industrie en milieu rural, dans le cadre d'un projet régional spécifique PNUD/FAO.

45. On s'est félicité des succès obtenus par le Programme de lutte contre la fièvre aphteuse et la Conférence en a recommandé la poursuite. La Grèce a suggéré d'organiser périodiquement des séminaires sur la fièvre aphteuse, afin que les pays méditerranéens soient mieux préparés à combattre cette maladie.

46. Certaines délégations ont noté avec satisfaction la création d'une banque de données sur les ressources zoogénétiques.

47. De nombreuses délégations ont souligné qu'il est essentiel de promouvoir des mesures concertées pour protéger les forêts européennes contre les pluies acides et les incendies. Elles se sont déclarées satisfaites des activités forestières dans la région et ont insisté sur la nécessité de les renforcer. La délégation de la France s'est déclarée disposée à organiser, en collaboration avec la FAO, le prochain Congrès forestier mondial en France.

48. La Conférence s'est félicitée de la déclaration concernant les incidences, sur les politiques, de l'étude FAO/CEE "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà", qui a été approuvée à la réunion conjointe de la Commission européenne des forêts et du Comité du bois de la CEE en octobre 1987. La Conférence, reconnaissant que la déclaration est utile en ce qu'elle appelle l'attention des responsables politiques et de l'opinion publique sur les questions fondamentales du secteur de la forêt et des industries forestières, a invité les gouvernements des pays membres à en tenir compte dans la formulation de leurs politiques.

49. Certaines délégations se sont félicitées du développement des activités relatives aux pêches maritimes et intérieures. Le délégué de la Tchécoslovaquie a informé la Conférence que son gouvernement avait invité le Directeur général de la FAO à tenir, en Tchécoslovaquie, la seizième session de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures en 1990.

50. Les programmes technologiques intéressant la mise en valeur des terres et des eaux, la télédétection, la production végétale et la protection des plantes ont reçu un appui général, y compris les activités conjointes FAO/CEE et FAO/AIEA. Une délégation a proposé de retirer du programme régional les activités relatives à l'irradiation des aliments.

51. Quelques délégations ont également demandé un complément d'information sur l'incidence financière des activités dans la région. Une délégation a constaté l'absence de devis détaillé et a estimé que, sans ces renseignements, il n'était pas possible de procéder à une évaluation complète des priorités. On a toutefois fait observer que le secrétariat avait fourni ces informations au cours du débat.

Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région

52. A l'unanimité, la Conférence s'est déclarée satisfaite de l'inscription en temps voulu à l'ordre du jour du thème "Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région", qui, de l'avis de pratiquement toutes les délégations et de quelques observateurs, revêt une énorme importance. Le document élaboré pour ce point fournit une base complète et constructive à ce débat.

53. L'intensification de la production agricole d'une part, et le développement urbain et industriel de l'autre, menacent l'environnement. Dans pratiquement chaque pays de la région Europe, la dégradation de l'environnement suscite, depuis le début des années 70, de plus en plus de préoccupations. Plusieurs délégations ont fourni un complément d'information sur les problèmes écologiques de leur pays ainsi que sur les politiques nationales visant à protéger l'environnement.

54. La plupart des pays de la région ont récemment adopté des politiques pour protéger l'environnement et ont accru les sanctions en cas de pollution. Désormais, l'utilité de réduire les effets négatifs et d'encourager les effets positifs de la production agricole, forestière et halieutique sur l'environnement est une opinion largement répandue. A ce sujet, la Conférence a recommandé une réorientation des politiques afin de tenir compte de ces

considérations d'ordre écologique et a noté que l'on se dirige depuis quelques années vers une intégration plus poussée des politiques écologiques et agricoles.

55. D'une façon générale, la Conférence a approuvé l'analyse contenue dans le document relatif aux conséquences du développement agricole, forestier et halieutique sur l'environnement et aux répercussions du développement urbain et agricole sur l'agriculture, les forêts et les pêches. Elle a souscrit à la conclusion selon laquelle les principaux problèmes de l'environnement sont au nombre de quatre: pollution des ressources en eau et en terre, pollution atmosphérique, perte de ressources génétiques et dégradation des sols.

56. Etant donné les dimensions régionales ou internationales des problèmes de l'environnement, la Conférence a recommandé un resserrement de la coopération et de la mise en commun des enseignements qui se dégagent des politiques en matière d'environnement et d'agriculture, de forêts et de pêche. Toutes les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales compétentes devraient collaborer à ce processus. A cet égard, la délégation polonaise a proposé la création d'un "Conseil européen de protection de l'environnement", composé des ministres de l'environnement de tous les pays européens. La Conférence a estimé que la FAO pourrait jouer un rôle particulièrement important à ce sujet car elle offre un lieu pour les réunions de tous les pays intéressés.

57. Quelques délégations ont souligné la place importante de l'éducation, des services de vulgarisation et des programmes de volontaires visant à améliorer l'environnement et à favoriser une éthique écologique, tant au niveau de la communauté agricole que dans l'opinion publique en général. Il importe de préserver les petits villages pour conserver le paysage agricole traditionnel. Quelques délégations ont estimé que, dans les plans de développement agricole, toute l'attention voulue devrait être accordée aux communautés rurales et aux exploitations agricoles familiales. A cet égard, les femmes doivent jouer un rôle significatif et important.

58. La Conférence a noté avec satisfaction plusieurs initiatives de la FAO indiquées dans le document. Plusieurs délégations ont exprimé le souhait que la FAO accorde une priorité plus élevée aux questions de l'environnement. Cela devrait se traduire par une planification plus complète et une restructuration des méthodes de travail, afin d'intensifier les activités interdisciplinaires. Certaines délégations ont évoqué le Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (SCORENA) et les Réseaux coopératifs européens pour les énergies rurales (CNRE) qui pourraient formuler des directives concernant la protection de l'environnement dans leur domaine spécifique de compétence. Les délégations nordiques ont proposé la création d'un groupe de travail FAO/CEE sur les questions d'environnement.

59. A plusieurs reprises on a mentionné les dégâts causés à la forêt par la pollution atmosphérique et les actions concertées nécessaires pour réduire la pollution. A cet égard, les travaux du Groupe de travail ad hoc de la Commission européenne des forêts concernant l'incidence de la pollution atmosphérique sur les forêts ont été appréciés. Ce groupe de travail a élaboré un manuel pour l'évaluation et la surveillance continue, sur une base méthodologique, des dégâts causés aux forêts. On a signalé que les niveaux d'émission de polluants, notamment de SO₂ et NO_x et d'hydrocarbures, ont été considérablement réduits en République fédérale d'Allemagne et en Suisse.

60. Quelques délégations ont mentionné les effets négatifs de l'émission de gaz d'échappement des véhicules sur l'agriculture et les forêts, en particulier dans les pays où la circulation des véhicules est intense. Elles ont également fait valoir que l'adoption de pots d'échappement à conversion catalytique a des effets très positifs.

61. Certaines délégations ont insisté sur la nécessité de faire preuve de prudence en introduisant des mesures écologiques qui risquent d'accroître les coûts agricoles et administratifs.

62. Les grandes possibilités qu'offrent les biotechnologies pour le développement de l'agriculture ont été soulignées. Une délégation a exprimé le souhait que la FAO puisse contribuer à établir un code de conduite à ce sujet.

63. Il a aussi été suggéré que des questions d'environnement soient inscrites à l'ordre du jour de la prochaine Conférence, en insistant en particulier sur les mesures de politique axées sur le marché et en présentant une analyse de l'intégration des aspects de l'environnement et d'autres instruments de politique.

64. A l'unanimité, la Conférence a adopté la Déclaration ci-après:

DECLARATION

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, du 23 au 26 août 1988 à Cracovie:

Consciente que ce n'est pas seulement la production vivrière, mais également le mode de vie de millions d'agriculteurs et de leurs familles, ainsi que l'agro-industrie, le développement rural et la conservation des ressources naturelles, qui dépendent de l'agriculture,

Consciente que l'agriculture européenne est en pleine mutation à la suite de la croissance économique, du progrès scientifique et du développement social des campagnes,

Constatant avec préoccupation que c'est la population de toute l'Europe qui souffre de la pollution, laquelle ne connaît pas de frontières politiques lorsqu'elle menace la vie humaine,

Considérant que l'alimentation et l'environnement naturel sont indispensables au bien-être de l'homme et sont donc de la plus haute importance dans toutes les discussions sur la coopération économique et sociale européenne,

Convaincue que la coopération entre les pays d'Europe est un facteur essentiel pour renforcer la capacité de la région d'aider d'autres régions à résoudre les problèmes nutritionnels et socio-économiques qui entravent leur développement,

Se félicite de la tendance positive actuelle des relations internationales et estime que la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, étant donné la place qu'elle fait au développement agricole et aux problèmes écologiques de l'Europe, pourrait contribuer à favoriser encore la coopération européenne dans le secteur de l'agriculture, des forêts et des pêches. Cela étant, les mesures ci-après sont jugées les plus importantes:

AGRICULTURE

- a) Les niveaux de production agricole devraient être ajustés en fonction des besoins des pays et régions;
- b) Il faudrait tenir davantage compte des marchés nationaux et internationaux dans les décisions concernant la production et le commerce agricoles;
- c) Le statut socio-économique de l'agriculteur devrait être garanti et les conditions de vie en milieu rural améliorées et harmonisées avec celles des autres groupes socio-professionnels;
- d) Dans la production et la transformation des denrées alimentaires, les normes nutritionnelles et sanitaires devraient être strictement observées.

ENVIRONNEMENT

- a) Chaque fois que possible, intégration plus poussée des politiques en matière d'environnement dans les politiques de développement socio-économique, sur un plan national et international;
- b) Action concertée de tous les pays européens pour ce qui est des aspects scientifiques, technologiques, organisationnels et juridiques de la protection de l'environnement; à ce sujet, il semble souhaitable que la FAO collabore étroitement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, étant donné le potentiel et l'expérience de cette dernière dans le domaine de l'environnement;
- c) Politiques d'éducation appropriées pour garantir un sain respect de l'environnement.

COOPERATION

- a) Création de conditions plus propices à la coopération économique grâce à l'amélioration des conditions générales des échanges agricoles;
- b) Elargissement du champ de la coopération scientifique et technique européenne, compte tenu de l'expérience positive déjà acquise dans ce domaine par des organisations internationales, notamment par la FAO; la coopération devrait porter sur tous les grands secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments, ainsi que sur la protection de l'environnement, et devrait déboucher sur des orientations technologiques propres à préserver les ressources naturelles et les valeurs culturelles de l'agriculture;
- c) Amélioration et élargissement de la coopération entre la FAO et la CEE, ainsi qu'entre la CEE, l'AELE et le CAEM;
- d) Développement de contacts directs entre les divers groupements agricoles de la région, comme les organisations nationales et internationales d'agriculteurs, les coopératives, les clubs de jeunes agriculteurs, ainsi que les organisations sociales et

culturelles, en vue de diffuser les idées de coopération, la protection des valeurs culturelles et les traditions et de favoriser les échanges de données d'expérience concernant les programmes de développement rural.

Conclut que

- les activités de la FAO dans la région devraient, dans la mesure du possible, être encore renforcées et élargies conformément aux grandes lignes indiquées ci-dessus;
- ce type d'action profitera à l'Europe ainsi qu'aux pays en développement d'autres régions;
- la FAO devrait continuer à jouer un rôle de catalyseur pour la coopération agricole dans la région;
- il faudrait tenir dûment compte du rôle important de l'Europe dans l'examen en cours de la FAO.

AUTRES QUESTIONS

Représentation de la Région au sein du Groupe Consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

65. Israël a présenté sa candidature pour la période quadriennale 1988-92. Le Portugal a demandé que son mandat actuel soit prolongé pour une période de deux ans, jusqu'en 1990.

66. Au cours du débat qui a suivi, il a été précisé que la Finlande, l'Islande, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse appuieraient en 1990 la candidature éventuelle d'Israël pour la période 1990-94, alors que tous les autres pays membres de la CEE et Chypre se sont engagés à envisager cette candidature très favorablement. Après avoir reçu ces assurances, Israël a retiré sa candidature.

67. Le Portugal continuera donc à représenter la région avec la Pologne au GCRAI jusqu'à la fin de 1990.

Table ronde de journalistes

68. Au cours de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, une "table ronde" de journalistes s'est tenue pour la première fois à une telle occasion. Des journalistes accrédités auprès de la Conférence ont participé à la réunion. De l'avis des participants, ce type de réunion devrait toujours faire partie du programme des événements liés aux conférences de la FAO pour l'Europe.

Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

69. Le Chef de la délégation italienne a officiellement invité la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à se tenir dans son pays en 1990, dans la ville de Venise.

70. Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation de la Tchécoslovaquie, le Ministre de l'agriculture d'Israël, ainsi que le délégué de Chypre ont invité la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à se tenir en 1992 dans leur pays respectif. La Conférence a remercié les délégations de leur offre généreuse.

71. Le Directeur général a été prié de fixer la date de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe en accord avec le Gouvernement italien et d'autres gouvernements des pays membres de la région.

Adoption du rapport

72. Sous réserve de quelques modifications, le projet de rapport a été adopté par la Conférence.

Clôture de la Conférence

73. Au nom du Directeur général, M. M. Trkulja, Assistant spécial, a remercié le Gouvernement polonais de l'excellente organisation de la Conférence qui s'est tenue à Cracovie, et de l'hospitalité qu'il a si généreusement offerte. M. Trkulja a exprimé la gratitude de la FAO pour la qualité des débats et il s'est aussi félicité de la forte participation de haut niveau à la Conférence. Il a rappelé que les pays européens ont toujours accordé leur plein appui à l'Organisation. Il a rendu hommage au Président, S.E. Stanislaw Zieba (Pologne), aux Vice-Présidents et au Rapporteur, dont la présence et l'expérience ont permis la pleine réussite de la Conférence.

74. Au nom des participants, les délégués de la Grèce et de la Belgique ont remercié le Gouvernement polonais de l'excellente organisation et de l'hospitalité offerte pendant la Conférence, ainsi que de l'excursion extrêmement intéressante, et ils se sont félicités de la qualité des débats. Ils ont également remercié le Directeur général de la FAO et le secrétariat de la Conférence des efforts consentis pour préparer les documents et pour assurer le déroulement harmonieux et efficace de la réunion.

75. Dans son discours de clôture, S.E. Stanislaw Zieba, Président de la Conférence, a exprimé à nouveau ses remerciements chaleureux au Directeur général de la FAO, au Secrétaire exécutif de la CEE et au Représentant régional de la FAO pour l'Europe pour les efforts soutenus qu'ils déploient en vue de renforcer la coopération entre tous les pays européens. Il a déclaré que cela avait été un honneur et un plaisir pour la Pologne d'accueillir la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, instance unique en son genre qui permet aux responsables de haut niveau en matière d'agriculture de se réunir et qui favorise le dialogue entre l'Est et l'Ouest. Il a noté que la Conférence avait été en mesure d'examiner de façon approfondie les questions et options de politique agricole, les activités de la FAO en Europe et l'intégration des considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques, et qu'elle a pu parvenir à des recommandations et conclusions constructives. Il a remercié tous les délégués de leur contribution à l'adoption de la déclaration présentée par la délégation polonaise.

76. Après avoir remercié le Directeur général, ses collaborateurs, les interprètes, les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à préparer et à gérer la Conférence, le Président a déclaré la Conférence close.

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie inaugurale
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE
6. Exposés des pays et débat général
7. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1986-87, notamment a) Suite donnée aux principales recommandations de la quinzième Conférence régionale, et b) Programme de travail 1988-89 dans la région.

III. QUESTIONS AYANT TRAIT AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

8. Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région.

Le document étudie les stratégies et politiques nationales visant à protéger l'environnement et à utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles, en insistant plus particulièrement sur les aspects et les options résultant de la prise de conscience toujours plus aiguë de l'interdépendance des activités liées à l'environnement et à l'économie. On y évoque notamment les problèmes posés par la protection des forêts européennes contre la pollution atmosphérique et les incendies, conformément à la recommandation de la quinzième Conférence régionale pour l'Europe. On y analyse également l'impact de l'industrialisation et de l'urbanisation sur l'agriculture, les forêts et les pêches. Le document insiste sur la nécessité de mettre au point des technologies et des pratiques appropriées dans les domaines de l'agriculture, des pêches et des forêts, qui aient pour objectif une utilisation rationnelle des ressources nationales et le souci de protéger l'environnement.

A cet égard, la FAO a un rôle privilégié à jouer pour soutenir l'action nationale et favoriser la coopération internationale en matière d'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

9. Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.

IV. CONCLUSIONS

10. Autres questions

11. Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale pour l'Europe

12. Adoption du rapport

13. Clôture de la Conférence

LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS
LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS
LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES

Chairman :
Président : Stanislaw ZIEBA (Poland)
Presidenta :

Vice-Chairmen : Antoine SAINTRAIT (Belgique)
Vice-Présidents : Reino URONEN (Finland)
Vicepresidentes : Michel PAPAGEORGIOU (Greece)
: Hüsnü DOGAN (Turkey)

Rapporteur : Hans POPP (Suisse)

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION
ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION

ALBANIA - ALBANIE

Délégué	Alternates
Bilbil JAUPI Vice-Ministre de l'agriculture Tirana	Hermann REDL Director Federal Ministry of Agriculture and Forestry Vienna
Suppléants Viron TANE Chargé d'affaires Ambassade de la République populaire socialiste d'Albanie Varsovie	Ernst STRASSER Federal Ministry of Agriculture and Forestry Vienna
Fadil LLUBANI Directeur, Centre albanien de recherches forestières Ministère de l'agriculture Tirana	Ernst ZIMMERL Permanent Representative of Austria to FAO Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Sali METANI Ministère de l'agriculture Tirana	Délégué Antoine SAINTRAIT Ambassadeur Représentant permanent de Belgique auprès de la FAO Rome
---	---

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate
Josef RIEGLER
Federal Minister of Agriculture
and Forestry
Vienna

BULGARIA - BULGARIE

Délégué

Dimitar STANEV
Président adjoint
Association nationale agro-
industrielle
Sofia

Suppléants

Etien NINOV
Chef de section
Ministère des affaires étrangères
Sofia

Yuli MINCHEV
Conseiller
Représentant permanent adjoint de
Bulgarie auprès de la FAO
Rome

Boris KOVACHEV
Expert
Ministère de l'agriculture et des
forêts
Sofia

Svetoslav JIVKOV
Expert
Ministère des affaires étrangères
Sofia

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate

A. GAVRIELIDES
Minister of Agriculture and
Natural Resources
Nicosia

Alternates

Fotis G. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative of
Cyprus to FAO
Rome

George CAMELARIS
Agricultural Officer
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Nicosia

Haris ZANNETIS
Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Nicosia

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE -
CHECOSLOVAQUIA

Delegate

Miroslav TOMAN
Minister of Agriculture and Food
Prague

Alternates

Svatopluk CHALUPA
Deputy Minister of Agriculture and
Food
Ministry of Agriculture and Food
Prague

Svatopluk STAMPACH
Advisor to the Minister of
Agriculture and Food
Ministry of Agriculture and Food
Prague

A. SZABO
Director of International Department
Ministry of Agriculture and Food
Prague

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Delegate

Hans Jørgen KRISTENSEN
Chairman of the Danish National
FAO Committee
Ministry of Agriculture
Copenhagen

Alternate

Jørgen Skovgaard NIELSEN
Head of Division
Ministry of Agriculture
Copenhagen

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate

Reino URONEN
Secretary of State
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

Alternates

Hannu HALINEN
Permanent Representative of Finland
to FAO
Rome

Hans BRENNER
Chief Inspector
Ministry of Agriculture and
Forestry
Helsinki

Leo GRANBERG
Senior Adviser
Bureau for International Affairs
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

FRANCE - FRANCIA

Délégué

Jean-Luc GRAEVE
Conseiller des affaires étrangères
Représentant permanent adjoint de
France auprès de l'OAA
Rome

Suppléant

Bernard CHEVALIER
Sous-Directeur de la forêt
Ministère de l'agriculture et
de la forêt
Paris

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF
ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'
ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE

Delegate

Georg GALLUS
Parliamentary State Secretary
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Alternates

Bernd VON SYDOW
Deputy Head of Division
International Agricultural
Organizations
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Rudolf ELSNER
Head of Division
Coordination of Environmental
Matters in the Agricultural Sector
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Bonn

Alois BAIER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to FAO
Rome

Michael BANZHAF
Second Secretary
Embassy of the Federal Republic
of Germany
Warsaw

GREECE - GRECE - GRECIA

Delegate

Michel PAPAGEORGIOU
Director-Coordinator for Economic
Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Athens

Alternates

Dimitri FRANTJESKAKIS
Permanent Representative of
Greece to FAO
Rome

Dimitrios DADIOTIS
Consultant
Ministry of Foreign Affairs
Athens

Mrs. V. LADOUKAKI-ZACHARIOUDAKI
Head, Department of International
Relations
Ministry of Agriculture
Athens

Mrs. E. ADAMOPOULOS
Attaché
Embassy of Greece
Warsaw

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate

Iván MUNKA
Secretary-General
Hungarian National FAO Committee
Ministry of Agriculture
Budapest

Alternates
András SZABO
First Secretary
Ministry of Foreign Affairs
Budapest

Zoltán KALMAN
Assistant to Permanent Representative
of Hungary to FAO
Hungarian Embassy
Rome

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Delegate
Jon HELGASON
Minister of Agriculture
Reykjavik

Alternate
Sveinbjorn DAGFINNSSON
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Reykjavik

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Delegate
Donal CREEDON
Secretary
Department of Agriculture and Food
Dublin

Alternates
Patrick Oliver RYAN
Deputy Permanent Representative
of Ireland to FAO
Rome

Mrs. Agnes GANNON
Council for Development in
Agriculture
Dublin

ISRAEL

Delegate
Arieh NEHAMKIN
Minister of Agriculture
Jerusalem

Alternates
Itzhak MINERBI
Ambassador, Assistant Director-
General
Ministry for Foreign Affairs
Jerusalem

Ilan HARTUV
Minister Counsellor
Permanent Representative of
Israel to FAO
Rome

Mordechai PALTZUR
Head of Israel Interest Office
Warsaw

Naftali YANIV
Senior Counsellor to the Minister
Ministry of Agriculture
Jerusalem

Avraham SHINAR
Director, Technical Assistance
and Foreign Relations Bureau
Ministry of Agriculture
Jerusalem

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué
Mme Tina ANSELMINI
Membre du Parlement
Rome

Suppléants
Gian Luigi VALENZA
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Italie
auprès de la FAO
Rome

Giovanni MAZZEO
Sous-directeur général
Protection économique des
produits agricoles
Ministère de l'agriculture
Rome

Emilio MANNI
Direction générale
Economie des monts et forêts
Ministère de l'agriculture et des
forêts
Rome

Raimondo SANTACROCE
Fonctionnaire du
Ministère de l'environnement
Rome

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

MALTA - MALTE

Delegate

Lawrence GATT
Minister of Productive
Development
Valletta

Alternates

Anthony SCICLUNA-SPITERI
Director of Agriculture and
Fisheries
Valletta

Francis SERRACINO-INGLOTT
Professional Officer
Ministry of Productive
Development
Valletta

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Delegate

Frederik Ch. PRILLEVITZ
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of The
Netherlands to FAO and WFP
Rome

Alternate

F.H. De HAAN
Policy Advisor
Ministry of Agriculture and
Fisheries
The Hague

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate

Terje RISHOLM
State Secretary
Ministry of Agriculture
Oslo

Alternates

Leif FORSELL
Head of Division
Ministry of Agriculture
Oslo

Nils Ragnar KAMSVAG
Alternate Permanent Representative
of Norway to FAO
Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate

Stanislaw ZIEBA
Minister of Agriculture, Forestry
and Food Economy
Warsaw

Alternates

Waldemar MICHNA
Minister of the Protection of the
Environment and Natural Resources
Warsaw

Jozef WIEJACZ
Ambassador
Permanent Representative of Poland
to FAO
Rome

Henryk KUROWSKI
Director-General
Ministry of National Education
Warsaw

Ryszard MAZUR
Director
Department of Research and
Development
Warsaw

Antoni RUTKOWSKI
Secretary
Department of Agricultural
Forestry Sciences
Polish Academy of Sciences
Warsaw

Jerzy WASIO
Director
Department for International
Cooperation
Ministry of Agriculture, Forestry
and Food Economy
Warsaw

Czeslaw MUSZALSKI
Advisor to the Minister of Foreign
Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Warsaw

Mrs. Malgorzata PIOTROWSKA
Secretary
Polish National FAO Committee
Warsaw

PORTUGAL

Delegate

Arlindo CUNHA
Vice-Minister
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
Lisbon

Alternates

José Eduardo MENDES FERRAO
Chairman
Portuguese National FAO Committee
Lisbon

Oscar SALES PETINGA

Director
Department of Planning
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
Lisbon

José V.J. CARVALHO-CARDOSO
National Agronomic Institute
Oeiras

Jorge COIMBRA MARTINS
Alternate Permanent Representative
of Portugal to FAO
Rome

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Delegate

Mircea CORAS
Director
Ministry of Agriculture
Bucharest

Alternate

Cristian HERA
Director-General
Research Institute for Cereals
and Industrial Crops
Bucharest

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado

Angel BARBERO MARTIN
Representante permanente de
España ante la FAO
Roma

Suplentes

Cosme MORILLO FERNANDEZ
Subdirector General de Recursos
Naturales Renovables
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Madrid

Javier GARCIA RAMOS
Jefe del Servicio de Relaciones
Exteriores
Instituto Nacional de
Investigaciones Agrarias
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Francisco ZAMARRIEGO CRESPO
Director de Programa de Relaciones
Bilaterales y Multilaterales
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Alberto GARCIA PALACIOS
Consejero Comercial
Embajada de España
Varsavia

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate

Michael SOHLMAN
Under-Secretary of State
Ministry of Agriculture
Stockholm

Alternates

Ingvar LINDSTRÖM
Director-General
Chairman of the Swedish FAO Committee
National Agricultural Market Board
Joenkoepping

Tommie SJOEBERG
Head of Section
Secretary-General of the Swedish
FAO Committee
Ministry of Agriculture
Stockholm

Mrs. Astrid BERGQUIST
Agricultural Counsellor
Permanent Representative of Sweden
to FAO
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué

Hans POPP
Directeur suppléant de l'Office
fédéral de l'agriculture
Département fédéral de l'économie
publique
Berne

Suppléants

Rudolf de POURTALES
Ministre
Représentant permanent adjoint
de Suisse auprès de la FAO
Rome

Igor MARINCEK
Secrétaire du Comité national
suisse de la FAO
Office fédéral de l'agriculture
Département fédéral de l'économie
publique
Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate

Hüsni DOGAN
Minister of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

Alternates

Nazmi DEMIR
Deputy Under-Secretary
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

Hasim OGUT

Director, Projects and
Implementation Department
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

Mrs. Gaye GURPINAR

Director, Department for Inter-
national Relations, Research,
Planning and Coordination Council
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

Levent BILMAN
Second Secretary
Turkish Embassy
Warsaw

Cemil CAKAREL
Ministry of Agriculture, Forestry
and Rural Affairs
Ankara

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO
UNIDO

Delegate

Mrs. Patricia WEST
Principal Officer
External Relations Division
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

Alternate

James Dean AITKEN
Head FAO Section
Overseas Development Administration
Foreign and Commonwealth Office
London

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate

Sava VUJKOV
President of the Federal Committee
for Agriculture
Belgrade

Alternates

Mrs. Ljiljana VELASEVIC
Advisor for Multilateral Cooperation
Federal Committee for Agriculture
Belgrade

Mrs. Simonida STOSIC

Interpreter
Federal Committee for Agriculture
Belgrade

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO PERTENECEN A LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Michael RYAN
Alternate Permanent Representative
of Australia to FAO
Rome

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS
D'AMERIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Thomas KELLY
Chief of International Relations
Ministry of Agriculture
Washington D.C.

Harold NORTON
Agricultural Attaché
American Embassy
Warsaw

OBSERVERS FROM MEMBER STATES OF UNITED NATIONS
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BYELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST
REPUBLIC - REPUBLIQUE SOCIALISTE
SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE - REPUBLICA
SOCIALISTA SOVIETICA DE BIELORRUSIA

Alexander M. STAROVOJTOV
Deputy Vice-Minister of Agriculture
State Committee of Agriculture
Minsk

UKRAINIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC -
REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE
D'UKRAINE - REPUBLICA SOCIALISTA
SOVIETICA DE UCRANIA

Leontij SINEWISH
Head of the Bureau
State Committee of Agriculture
Kiev

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC -
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE -
REPUBLICA DEMOCRATICA ALEMANA

Rolf STEINERT
Vice-Minister for Agriculture,
Forest and Food
Berlin

Harald HILDEBRAND
Scientific Collaborator
Ministry of Agriculture, Forest
and Food
Berlin

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS -
UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIETIQUES - UNION DE REPUBLICAS
SOCIALISTAS SOVIETICAS

Igor M. KARPENKO
Chief of Department
Institute for Agricultural Economy
Moscow

P. MARKOW
Head of Section
Ministry for Foreign Affairs
Moscow

Mrs. Nina ALEXANDROVA
Third Secretary
Ministry for Foreign Affairs
Moscow

HOLY SEE - SAINT-SIEGE SANTA SEDE

The Most Rev. Agostino FERRARI-TONIOLO
Permanent Observer to FAO
Vatican City

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE (ECE) - COMMISSION
ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR
L'EUROPE (CEE) - COMISION ECONOMICA
DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EUROPA
(CEPE)

Gerald HINTEREGGER
Under Secretary-General
Executive Secretary of ECE
Geneva

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
(IAEA) - AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA) - ORGANISMO
INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA
(OIEA)

Bjorn SIGURBJORNSSON
Director, Joint FAO/IAEA Division of
Nuclear and Biotechnology Appli-
cations in Food and Agriculture
Vienna

Wiestaw BRENNECKE
Administrative Assistant
Vienna

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY (EEC)
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA (CEE)

Jean-Jacques RATEAU
Administrateur principal à la
Direction générale de l'agriculture
Bruxelles

Mme Antonia de CENDRA MORERA
Administrateur
Conseil des Ministres
Bruxelles

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS
(OIE) - OFFICE INTERNATIONAL DES
EPIZOOTIES (OIE) - OFICINA INTERNA-
CIONAL DE EPIZOOTIAS (OIE)

J. MAZUREK
Director, Veterinary Department
Ministry of Agriculture, Forest
and Food Economy
Warsaw

INTERNATIONAL CENTRE FOR ADVANCED
MEDITERRANEAN AGRONOMIC STUDIES (ICAMAS)
- CENTRE INTERNATIONAL DES HAUTES ETUDES
AGRONOMIQUES MEDITERRANEENNES (CIHEAM) -
CENTRO INTERNACIONAL DE ESTUDIOS
SUPERIORES SOBRE AGRONOMIA MEDITERRANEA
(CIESAM)

Albert SIMANTOV
Président
Paris

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION
AND DEVELOPMENT (OECD) - ORGANISATION
DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES (OCDE) - ORGANIZACION DE
COOPERACION Y DESARROLLO ECONOMICOS
(OCDE)

Jeffrey RAE
Chief
Agricultural Policies Division
Agricultural Directorate
Paris

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF WATER LAW
(IAWL) - ASSOCIATION INTERNATIONALE DU
DROIT DES EAUX (AIDE) - ASOCIACION
INTERNACIONAL DE DERECHO DE AGUAS
(AIDA)

Dante A. CAPONERA
Chairman of the Executive Council
Rome

Ludwig TEKLAFF
Fordham University, School of Law
New York

INTERNATIONAL COMMISSION OF AGRICULTU-
RAL ENGINEERING (CIGR) - COMMISSION
INTERNATIONALE DU GENIE RURAL (CIGR) -
COMISION INTERNACIONAL DE INGENIERIA
RURAL (CIIR)

Tadeusz NOWACKI
President of the Agricultural
Engineering Committee
Polish Academy of Sciences
Warsaw

INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGA-
TION AND DRAINAGE (ICID) - COMMISSION
INTERNATIONALE DES IRRIGATIONS ET DU
DRAINAGE (CIID) - COMISION INTER-
NACIONAL DE RIEGO Y AVENAMIENTO (CIRA)

Waldemar MIODUSZEWSKI
Institute for Land Reclamation
and Grassland Farming
Warsaw

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE
TRADE UNIONS (ICFTU) - CONFEDERATION
INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES
(CISL) - CONFEDERACION INTERNACIONAL
DE ORGANIZACIONES SINDICALES LIBRES
(CIOSL)

John VANDERVEKEN
General Secretary
Brussels

Kjeld AAKJAER
Head International Affairs
Brussels

INTERNATIONAL UNION OF FAMILY
ORGANIZATIONS (IUFO) - UNION INTERNA-
TIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX
(UIOF) - UNION INTERNACIONAL DE
ORGANISMOS FAMILIARES (UIOF)

André DUFFAURE
Représentant permanent de l'UIOF
auprès de la FAO
Paris

WORLD CONFEDERATION OF LABOUR (WCL)
- CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL
(CMT) - CONFEDERACION MUNDIAL DEL
TRABAJO (CMT)

Jan KULAKOWSKI
Secrétaire général
Bruxelles

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICUL-
TURAL, FORESTRY AND PLANTATION WORKERS
(TUIAFPW) - UNION INTERNATIONALE DES
SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DE L'AGRI-
CULTURE, DES FORETS ET DES PLANTATIONS
(UISTAFP) - UNION INTERNACIONAL DE
SINDICATOS DE TRABAJADORES DE LA
AGRICULTURA, DE LOS BOSQUES Y DE LAS
PLANTACIONES (UISTABP)

Kazimierz IWANIEC
President
Warsaw

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

M. ZJALIC	Conference Secretary and Conference Officer
H. OLEZ	Reports Officer
H. VON LOESCH	Press Officer

FAO STAFF - FONCTIONNAIRES DE LA FAO - FUNCIONARIOS DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Director-General
A. BOZZINI	Regional Representative for Europe
M. TRKULJA	Special Assistant to the Director- General
H. JASIOROWSKI	Director, AGA
T.J. PECK	Director a.i., JEUR
N. ALEXANDRATOS	Chief, ESDG

LISTE DES DOCUMENTS

- ERC/88/1 Ordre du jour provisoire
- ERC/88/2 Rapport sur les activités entreprises par la FAO dans la région en 1986-87; suite donnée aux principales recommandations de la quinzième Conférence régionale et Programme de travail 1988-89 dans la région
- ERC/88/3 Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région
- ERC/88/4 Représentation de la région au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Série ERC/88/INF

- ERC/88/INF/1 Note d'information
- ERC/88/INF/2 Calendrier provisoire
- ERC/88/INF/3 Liste provisoire des documents
- ERC/88/INF/4 Agriculture européenne: questions et options politiques à l'horizon 2000
- ERC/88/INF/5 Déclaration du Directeur général
- ERC/88/INF/6 Liste provisoire des participants

Série ERC/88/REP

- ERC/88/REP/1)
- ERC/88/REP/2 (Projet de rapport de la Conférence
- ERC/88/REP/3)

Série ERC/88/OD

- ERC/88/OD/1)
- ERC/88/OD/2 (Programmes des séances
- ERC/88/OD/3)

DECLARATION DE M. Edouard SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je rappelais tout à l'heure que la Conférence régionale pour l'Europe se tient pour la première fois en Pologne. Mais la nouveauté du paysage dans lequel s'ouvrent vos travaux ne tient pas à la géographie seule: le paysage politique de l'Europe connaît en ce moment un véritable renouvellement qui le transforme en profondeur.

Panorama de l'Europe: détente, dialogue et coopération

La situation nouvelle se caractérise par la détente politique, la multiplication des démarches d'ouverture, l'apparition d'un climat favorable à la coopération, à la conclusion d'accords entre les divers groupes où se rassemblent les pays d'Europe. Qu'il suffise, par exemple, de citer la déclaration conjointe signée tout récemment à Bruxelles sur l'instauration de rapports de coopération entre la Communauté européenne et le Comecon; point n'est besoin de souligner la portée historique de cet événement.

C'est l'Europe des quatre points cardinaux qui se trouve ici rassemblée. Certes, comme chacun sait, ni l'URSS ni la République démocratique allemande ne font partie de l'Organisation. Cependant, ces deux pays s'intéressent de près à nos activités, comme en témoigne la présence à cette Conférence d'observateurs de haut niveau, que je suis heureux de saluer; de plus, l'URSS a décidé de se faire représenter à la FAO par des observateurs permanents. On sait aussi que ce grand pays, signataire de l'Acte constitutif à la Conférence de Québec en 1945, peut à tout moment faire valoir son droit à devenir membre de l'Organisation; j'espère ardemment qu'il ne tardera plus à se joindre à nous. Avec l'entrée de l'URSS et de la République démocratique allemande, la vocation de la FAO à l'universalité se trouverait pleinement réalisée; ainsi nous verrions s'élargir et s'enrichir le dialogue entre tous les partenaires européens, qui constitue le sens et la finalité de votre Conférence régionale.

L'un des éléments importants de ce dialogue, c'est la coopération entre la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et la FAO. C'est pourquoi je me fais un plaisir d'adresser une salutation particulièrement cordiale à M. Hinteregger, Secrétaire exécutif de cette Commission; sa présence parmi nous atteste notre commun désir d'intensifier cette coopération et de la rendre plus efficace encore, pour le plus grand bien des Etats Membres européens.

Outre la Conférence régionale de la FAO, ces pays disposent déjà d'un grand nombre d'instances pour discuter des problèmes agricoles. Pêle-mêle, je peux citer: les réunions des ministres de l'agriculture des pays de l'OCDE, celles de la Communauté économique européenne, du Comecon, des pays de la Zone européenne de libre échange - et cette liste n'est sans doute pas exhaustive.

Dans ces conditions, on peut se demander à quelle nécessité répond la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.

Premier point: aucun des organismes que je viens de mentionner ne regroupe tous les pays européens, et l'un au moins - l'OCDE - comprend par ailleurs des Etats non européens. Or, nous venons de voir que la FAO rassemble la quasi-totalité des nations d'Europe et peut espérer les réunir toutes dans un proche avenir.

En second lieu, les fonctions de ces divers groupements ne coïncident pas avec la vocation propre de la FAO. En effet, celle-ci n'a aucunement pour rôle d'organiser la discussion, et encore moins l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques agricoles communes. Elle ne veut en rien marcher sur les brisées d'autrui. Mais elle offre à tous les Etats intéressés, outre la masse unique d'informations dont elle dispose, un forum, un espace de discussion plus large sur l'agriculture, les forêts et les pêches. Plus large, non seulement par le nombre de ses membres européens, mais aussi parce qu'elle situe le débat sur les problèmes agricoles de l'Europe dans le contexte de la communauté humaine tout entière. Ouverte à tous les Etats européens, elle leur propose en même temps une ouverture sur le monde.

Une telle démarche me paraît correspondre à certaines caractéristiques fondamentales de l'Europe, de son esprit et de son agriculture. C'est l'Europe, et une Europe essentiellement agraire, qui a inventé l'humanisme. C'est un auteur latin, Térence, qui le premier affirma que rien d'humain ne lui était étranger. Pendant des siècles, les moines ont mis en place l'infrastructure agricole et intellectuelle de l'Europe médiévale. Dans l'Europe d'aujourd'hui, l'agriculture reste peut-être un mode de vie plus encore qu'une activité purement "entrepreneuriale", si l'on me permet ce néologisme. Je n'en veux pour preuve que l'intérêt porté actuellement au maintien de l'exploitation familiale - voire, dans certains grands pays à économie planifiée, à une sorte de retour partiel à ce type d'exploitation. En même temps, l'avance technologique et le savoir-faire de vos paysans ont donné à l'agriculture européenne un tel dynamisme et une telle productivité que les options arrêtées par vos pays se répercutent nécessairement avec force sur la communauté rurale et l'ensemble de la population, non seulement en Europe mais dans le monde entier.

L'agriculture européenne à l'horizon 2000

Cette interdépendance confère à l'Europe des responsabilités mondiales, et la présente Conférence vous offre, pour y réfléchir ensemble, un lieu privilégié. Afin de faciliter et de nourrir cette réflexion, la FAO a pris l'initiative de préparer à votre intention une étude qu'elle était seule, je crois, à pouvoir entreprendre et mener à bien. Je veux parler du document intitulé: "L'agriculture européenne: questions et options politiques à l'horizon 2000". Pendant un court moment, je l'avoue, j'ai un peu hésité à vous le soumettre, car je n'avais pas la certitude absolue que cette étude sans précédent et sans équivalent répondrait à vos vœux. Mais en fait son intérêt réside dans cette originalité même, qui me paraît propre à stimuler vigoureusement la réflexion à laquelle vous êtes invités. C'est pourquoi, bien que le sujet ne figure pas en tant que tel à votre ordre du jour, l'étude vous est présentée comme document d'information.

Nous qui avons pour vocation première d'aider les pays en développement, qui souvent ne disposent pas d'instruments d'analyse suffisants, pourquoi consacrons-nous une étude aussi dense aux problèmes de pays puissamment équipés sur le plan des techniques, des politiques et des études économiques? Aurions-nous la prétention de faire la leçon à ceux qui ont su se placer à la pointe du progrès? Pas du tout. Notre étude ne procède d'aucun dogmatisme. Elle ne prétend nullement dicter leur conduite à des gouvernements souverains. Elle ne se présente ni comme un recueil d'ordonnances médicales, ni comme un cahier de recettes de cuisine. Alors, qu'avons-nous voulu faire?

C'est bien simple: nous avons cherché à présenter des chiffres, des constatations et une analyse des options possibles qui stimulent la discussion et qui aident l'Europe à comprendre et assumer sa dimension mondiale.

Vous ne nous avez pas attendus pour découvrir que la situation de l'agriculture européenne appelait d'importantes décisions de la part de vos gouvernements. Individuellement et collectivement, les pays de la région consacrent déjà une somme impressionnante de réflexion à ces problèmes et aux options qu'ils exigent. Ils se sont presque tous engagés dans un processus d'ajustement des politiques agricoles. Nous espérons simplement les aider à situer leur réflexion et leur action dans un cadre plus large, à en étendre le champ. Nous sommes persuadés qu'une telle aide n'est pas inutile. En effet, les questions qui se posent aux gouvernements européens présentent une complexité incroyable; la diversité des conditions et le jeu des interactions entre l'économie, le social, l'écologie rendent terriblement difficile la recherche de solutions équilibrées et harmonieuses. Efficacité, rentabilité, maintien du revenu agricole, sauvegarde des traditions rurales et de l'environnement, etc.: les pays doivent affronter et tâcher de concilier dans leurs politiques tant d'exigences diverses ou même contradictoires que les conséquences plus lointaines de leurs décisions - c'est-à-dire leurs répercussions sur le reste du monde - risquent de passer au second plan ou même d'être carrément perdues de vue.

Or, l'un des mérites de l'étude, c'est qu'elle renvoie à l'importance globale du problème. L'Europe et l'Amérique du Nord produisent ensemble près de la moitié des aliments existant dans le monde, et leur part dans le commerce mondial des produits agricoles avoisine les deux tiers. Comment pourrait-on imaginer que des questions comme celle des excédents structurels ou de l'utilisation optimale des ressources agricoles n'exercent pas une influence décisive sur les intérêts et sur l'existence même du monde en développement? Des choix qui entraîneraient la fermeture des marchés européens aux exportations de pays en développement, ou encore une forte distorsion des échanges commerciaux, risqueraient de perpétuer et d'aggraver la pauvreté, le sous-développement et la faim pour des centaines de millions d'êtres humains.

Il ne saurait être question de nous ériger en juge des pays européens. Leur souci de protéger leurs intérêts nationaux est éminemment légitime, surtout lorsqu'il s'agit de pays dont les ressources agricoles sont maigres et l'environnement difficile. Le problème de la sécurité alimentaire se pose aussi en Europe. Aux siècles passés, ne l'oublions pas, on se préoccupait surtout de savoir si l'agriculture européenne serait jamais capable de faire face à la multiplication des bouches à nourrir. A cet égard, il faut bien voir que l'apparition récente d'excédents considérables dans beaucoup de pays

d'Europe ne correspond pas à un échec, mais au contraire à un succès éclatant des politiques agricoles visant à augmenter la production et la productivité. D'ailleurs, on se méprendrait en croyant que les excédents constituent nécessairement un problème à long terme: voyez par exemple les effets d'une seule année de sécheresse sur les excédents de soja des Etats-Unis.

Non, je le répète, l'étude n'a pas pour but de mettre l'Europe en accusation. Elle se propose seulement d'aider vos pays à mesurer les conséquences de leurs décisions à l'échelle de la planète entière, à bien comprendre que des politiques d'égoïsme risquent de compromettre le bien-être et la stabilité du reste du monde et, à terme, des pays même qui les pratiquent. Devant l'extrême diversité que présente l'Europe en ce qui concerne les ressources naturelles, les conditions écologiques, les caractéristiques socio-économiques et institutionnelles, nous voudrions vous aider à voir plus clair. Nous voudrions favoriser une meilleure compréhension mutuelle des questions extraordinairement complexes que pose le processus d'ajustement. Nous voudrions vous aider à faire en sorte que vos efforts légitimes pour sauvegarder les intérêts nationaux essentiels entraînent un minimum de distorsion du commerce international.

Notre recherche nous a conduits à penser que l'évolution de l'agriculture européenne, et en particulier l'accroissement spectaculaire de sa productivité, représente pour les responsables politiques à la fois un risque et une chance. Le risque, c'est la tentation de s'en tirer en pratiquant de coûteuses politiques de remplacement des importations ou de soutien des exportations au détriment des pays - notamment en développement - qui produisent à faible prix de revient. La chance à saisir, c'est la possibilité de tirer parti des gains de productivité pour promouvoir une utilisation plus rationnelle des ressources agricoles.

L'ajustement des politiques, tant nationales qu'internationales, pose une foule de problèmes complexes et délicats. Le cheminement sera long et difficile. Pour aboutir, il faudra faire preuve de sagesse, de pragmatisme et surtout de compréhension mutuelle. En vous présentant cette étude, nous n'avons pas d'autre but que de mettre à votre disposition des instruments de mesure et d'observation. J'ai le ferme espoir que ces instruments vous aideront à tracer vous-mêmes votre voie et à y progresser avec un minimum de difficultés.

Telle est la portée du document d'information, d'analyse et de réflexion que nous vous soumettons et sur lequel pourront s'exprimer les délégations qui le souhaitent. Il appartiendra aux participants de nous faire savoir s'ils désirent qu'un sujet similaire soit inscrit à l'ordre du jour des prochaines Conférences régionales.

Environnement

Parmi les fils conducteurs de cette réflexion à laquelle nous invite le document, l'un de ceux qui transparait le plus fréquemment est le souci de l'environnement. Très industrialisée, grande consommatrice d'énergie, l'Europe déverse dans les airs et dans les eaux d'énormes quantités de fumées et d'effluents industriels. D'où la gravité que revêt le problème de l'environnement dans toute la région; il pèse très lourdement sur l'agriculture, les

forêts et les pêches, mais aussi sur la qualité de la vie, et en fin de compte, à long terme, sur la vie elle-même. Je ne citerai qu'un seul et terrifiant exemple: les ravages causés par la pollution sur les populations de phoques, dont il semblerait que 25 pour cent aient péri en quelques mois. Les forêts comme les eaux voient s'élargir des taches sinistres qui sont autant de signes de mort. Les cris d'alarme, les appels à l'action se multiplient; à ce propos, permettez-moi de rendre tout spécialement hommage à Mme Brundtland, Premier Ministre de Norvège, dont la lucidité et le courage ont donné une impulsion déterminante à l'élaboration du rapport sur "Notre avenir à tous" qu'a établi la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce texte est généralement connu sous le nom de "Rapport Brundtland", et ce n'est que justice.

Dans le sillage de ce rapport, je voudrais signaler une importante conférence qui s'est tenue à Oslo les 8 et 9 juillet 1988 à l'invitation de Mme Brundtland. Elle réunissait, autour de Mme Brundtland et du Secrétaire général de l'ONU, les chefs de secrétariat de 22 organisations du système des Nations Unies ainsi que des membres de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Les débats ont mis en évidence les liens étroits qui existent entre détérioration de l'environnement, pauvreté et crise du développement. Affirmant que l'atténuation de la pauvreté et la croissance constituent un préalable à la préservation de l'environnement et au développement soutenu, les participants ont proclamé la nécessité d'une nouvelle éthique planétaire fondée sur l'équité, la responsabilité et la solidarité avec l'humanité présente et future. Il faut, ont-ils souligné dans une formule saisissante, échapper à "la tyrannie de l'immédiat". Convaincus que la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement peuvent devenir des éléments économiquement viables des plans et programmes de développement, ils ont lancé un appel au dialogue et à la concertation à l'échelle mondiale en vue de résoudre ces problèmes. Je me permets de recommander à votre attention le communiqué commun publié à l'issue de cette réunion par Mme Brundtland et M. Pérez de Cuéllar.

Animés par le même esprit, nous avons proposé d'inscrire à votre ordre du jour un point distinct sur la place à donner aux considérations écologiques dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques, et nous vous avons soumis un document qui traite spécifiquement de cette question. Dans la préparation de notre Programme de travail et budget pour 1990-91, je tiendrai grand compte de vos débats et des avis que vous aurez exprimés pour déterminer la priorité à donner aux problèmes d'environnement.

Quant à l'environnement dans lequel travaille la FAO, il présente lui aussi, vous le savez tous, des problèmes singulièrement épineux.

Examen de la FAO

Par sa résolution 6/87, la Conférence de la FAO avait confié au Comité du programme et au Comité financier le soin d'entreprendre une étude sur certains aspects des buts et activités de l'Organisation en vue de rendre celle-ci plus efficace. Elle avait autorisé les Comités, travaillant conjointement, à se faire assister par des experts. Sur la base d'éléments reçus de toute part, les Comités ont, au mois de mai, examiné avec beaucoup de

soin les moyens d'organiser et de conduire cette étude; ils ont abouti à des décisions unanimes sur la méthode, les experts, etc. Comme la Conférence le souhaitait, les experts ont été choisis sur la base de leurs compétences professionnelles et de leur expérience, compte tenu d'une répartition géographique équilibrée. Les Comités leur ont donné des instructions précises sur leur mandat. Pour financer le coût de cette étude, nous avons prélevé 2 500 000 dollars sur notre maigre budget.

La Conférence avait, par une décision majoritaire, délimité de façon assez restrictive le champ de cette étude. Mais, étant donné que tout se tient, il m'a paru souhaitable d'élargir ce cadre et d'y inclure tout ce qui contribue à nos activités et opérations. En effet, il m'apparaissait évident que les solutions qui seront choisies devraient tenir compte de l'interdépendance de tous ces facteurs. Les Comités ont accueilli cette proposition avec faveur, et ce sont donc tous les aspects de nos travaux qui vont être examinés. L'étude comportera trois volets: le rôle de la FAO, et notamment ses stratégies et priorités; les activités opérationnelles; la gestion administrative, financière et de personnel.

Les experts ont commencé leur travail, pour lequel j'ai mis le Secrétariat à leur disposition. Dès juillet, ils sont venus pour s'informer, parler avec mes collègues, observer notre travail, contacter les organisations avec lesquelles nous collaborons. Vous le voyez, le travail est en main; c'est l'année des experts; l'an prochain, les Comités établiront leur rapport, qui sera soumis au Conseil et aboutira finalement devant la Conférence. De mon côté, comme le prescrit la résolution 6/87, je présenterai au Conseil les conclusions et recommandations de l'étude, avec mes avis et observations; le Conseil en saisira la vingt-cinquième session de la Conférence, avec ses commentaires.

Crise de liquidités

Mais encore faut-il que cet examen tant réclamé ne soit pas pratiqué sur une FAO excessivement affaiblie et anémiée si l'on ne veut pas qu'il tourne à une sorte de dispute odieuse et grotesque de médecins de Molière autour d'un moribond. Or, vous ne l'ignorez pas, notre Organisation traverse une grave crise de liquidités qui compromet déjà ses activités et risquerait, si elle se prolongeait, de menacer son existence même.

Vous connaissez tous l'origine et les causes de cette situation; je crois donc inutile d'y revenir. Voyons plutôt quelles en sont d'ores et déjà les conséquences et comment se présente l'avenir.

Durant l'exercice écoulé, il nous a fallu réduire de 25 millions de dollars les services que nous fournissons aux Etats Membres. En 1988, nous avons dû procéder à une coupure de 20 millions de dollars, qui aurait été bien plus forte encore sans une contribution supplémentaire de 15 millions de dollars offerte par l'Italie. Je tiens à saluer et à citer en exemple l'attitude lucide et généreuse de notre pays hôte, qui va ainsi nous apporter pour l'exercice 1988-89 une aide exceptionnelle à hauteur de 30 millions de dollars.

Malgré cette bouffée d'oxygène, voilà nos programmes amputés de 45 millions de dollars en deux ans. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

Cela signifie d'abord une dangereuse hémorragie de personnel. Les premières générations de fonctionnaires internationaux ont atteint ou atteignent l'âge de la retraite. D'autres nous quittent prématurément. Nous voyons partir l'un après l'autre des serviteurs de la communauté internationale dont la compétence, le dévouement et l'expérience vont nous faire cruellement défaut, car le manque d'argent nous empêche de remplacer les partants. La relève n'est pas assurée, et en conséquence l'avenir même de l'Organisation se trouve hypothéqué; j'éprouve à cet égard une inquiétude qui confine à l'angoisse: nous arrivons à une situation comparable à celle des paysans que la famine réduit à manger les semences.

Cela signifie ensuite que les dépenses quotidiennes sont surveillées, passées au crible, impitoyablement rognées. J'y veille personnellement, parfois la mort dans l'âme quand il me faut supprimer des moyens d'action qui seraient pourtant bien nécessaires. C'est le cas lorsque nous nous trouvons dans l'impossibilité d'exercer une de nos grandes fonctions constitutionnelles, à savoir la fourniture de conseils et d'avis aux gouvernements qui les demandent, parce que nous ne pouvons financer les voyages ou que le personnel nous fait défaut à cause des postes vacants et non pourvus. C'est aussi le cas lorsque nous sommes obligés de désertier des réunions internationales d'un grand intérêt auxquelles nous participions traditionnellement.

Cela signifie encore que nous avons dû supprimer, suspendre ou réduire un nombre impressionnant de publications et de réunions: 98 publications et 53 réunions en 1986-87, 86 et 51 en 1988-89. En particulier, il nous a fallu suspendre pour un temps indéterminé la parution de toutes les revues de la FAO, y compris CERES, Unasylva et la Revue mondiale de zootechnie. L'Organisation est ainsi privée des moyens de faire connaître son action, son image publique disparaît, et c'est encore un piège qui se referme: sans image publique, comment sensibiliser l'opinion et renverser ce courant néfaste de désaffection envers la coopération multilatérale qui est à l'origine de tout?

Rôle des Etats Membres

Voilà où nous en sommes. Que va-t-il se passer maintenant? Cela va dépendre de la manière dont les Etats Membres sauront et voudront assumer leurs responsabilités.

Il s'agit pour eux, en premier lieu, de s'acquitter de leurs obligations financières. J'ai mentionné l'action exemplaire de notre pays hôte; d'autres pays ont payé rubis sur l'ongle, et je les en remercie; mais hélas, il est parmi nos principaux contributeurs certains pays qui n'ont pas encore réglé leur contribution pour 1988, ou qui n'en ont versé qu'une partie, ou même qui ont accumulé des arriérés fort importants. Ceux-là, je les adjure de régulariser leur situation au plus tôt afin de desserrer le garrot qui nous étrangle, car ces arriérés sont la cause première de la crise.

A une notable exception près, les grands contributeurs européens sont d'une ponctualité exemplaire. La part de l'Europe dans le budget ordinaire avoisine 50 pour cent; s'agissant de l'aide multi-bilatérale et des fonds fiduciaires, elle se classe nettement en tête. En outre, elle apporte aux activités de l'Organisation une contribution intellectuelle et technologique

de tout premier plan. Son apport d'expertise est sans égal. Il n'est pas indifférent que notre Siège se trouve en Europe. La part de votre région dans la direction de notre maison est d'ailleurs largement à la mesure de sa contribution; c'est ainsi que, sur huit Sous-Directeurs généraux en fonction au Siège, on ne compte pas moins de cinq Européens.

La FAO est votre Organisation; j'en suis sûr, vous souffrez de la voir dans la situation difficile qu'elle connaît actuellement. Vous qui avez déjà beaucoup fait pour elle, vous ne pouvez manquer de ressentir avec moi les dangers qu'elle court, de tenir à manifester concrètement votre préoccupation. Nous espérons un revirement du plus grand contributeur, qui détient la clé de la situation, de la crise qui affecte toutes les organisations de la famille des Nations Unies. Déjà, les premiers signes d'un tel changement d'attitude se font jour parmi les parlementaires de ce grand pays, frappés de voir l'action décisive que peut avoir une grande organisation internationale, par exemple pour le règlement d'un conflit terriblement meurtrier. Si, à ce moment précis, les nations d'Europe décident d'exercer leur influence dans ce sens au fil du dialogue qu'elles poursuivent avec ce pays, elles peuvent jouer un rôle très positif et contribuer à faire basculer la situation. Ne l'oublions pas, la coopération multilatérale est un problème qui se pose entre Etats souverains agissant et se concertant sur une base d'égalité. La communauté internationale, ce sont les Etats Membres, c'est vous. Nous en sommes, quant à nous, les serviteurs et non les décideurs.

Une action résolue s'impose d'autant plus que, même dans le meilleur des cas, la crise ne va pas disparaître du jour au lendemain. Vous savez qu'en démographie une baisse de la natalité n'empêcherait pas la population de continuer à augmenter par vitesse acquise pendant un certain temps. Il en va de même pour la crise que nous traversons: nos difficultés vont persister, et peut-être même s'aggraver pendant plusieurs années encore. Je reste en contact avec le Comité financier, et je compte soumettre ce problème de manière plus spécifique et détaillée à la prochaine session du Conseil, mais je tenais à faire clairement percevoir la gravité véritable de la situation à tous nos Etats Membres européens; il était indispensable de vous dire combien j'ai besoin, combien la FAO a besoin, d'un appui constant, lucide et résolu de l'Europe tout entière.

Le travail de la FAO en Europe

Dans cette coopérative que constitue la FAO, les efforts de l'Organisation au service de l'Europe répondent à l'action des pays européens en faveur de l'Organisation. Certes, nos activités dans la région n'ont pas l'ampleur de celles que nous poursuivons dans les pays en développement; je dirais surtout qu'elles s'en distinguent par leur nature même. Dans une région aussi avancée, développée, industrialisée, notre rôle est essentiellement de promouvoir les échanges d'informations et de technologies de pointe entre Est et Ouest, Nord et Sud. Il est d'anticiper et de favoriser les tendances que j'évoquais au début de mon intervention. Il est de mettre les parties en présence, de les aider à constituer des réseaux d'information et de recherche. Bref, c'est avant tout un rôle de communication, de relation. Il s'exerce non seulement par le travail de notre Bureau régional pour l'Europe, mais aussi par le canal de plusieurs organes mixtes FAO/Commission économique pour

l'Europe, FAO/Agence internationale de l'énergie atomique, FAO/Organisation mondiale de la santé. Cet aspect coopératif de notre action en Europe me paraît tout à fait symptomatique.

Je ne veux pas anticiper sur le rapport que vous présentera notre Représentant régional. C'est pourquoi je me bornerai à énumérer quelques domaines où l'action des réseaux coopératifs et des organes mixtes dont je parlais à l'instant s'est révélée particulièrement féconde: accroissement de la production européenne de soja, normes et règlements sur les pesticides et les déchets animaux, application de technologies nucléaires à la production animale et végétale, évaluation des stocks de poisson de la Méditerranée, développement de l'aquaculture, protection et aménagement des ressources halieutiques, rôle écologique et social de la forêt. Autres secteurs où l'on a obtenu des résultats intéressants: développement rural, pluriactivité, emploi rural. Enfin, certaines activités de portée mondiale ont présenté une importance particulière pour les pays européens: c'est le cas des travaux de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius sur la planification et l'évaluation des besoins nutritionnels, les additifs alimentaires, la normalisation et la contamination. Je vous rappelle que la FAO prend à sa charge 80 pour cent du budget de ce programme conjoint avec l'OMS.

Mais il est un aspect de nos activités régionales qui me paraît extrêmement prometteur: je veux parler de celles qui impliquent une participation croissante d'institutions nationales de pays en développement. J'en citerai un seul exemple: l'application concrète des résultats de la recherche coopérative sur l'oléiculture dans tous les pays producteurs d'olives en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Comme je l'ai dit bien souvent, il ne faut pas juger notre programme européen en fonction de son volume; c'est sa qualité qui compte. Les difficultés budgétaires que je viens d'évoquer nous interdisent d'envisager pour le moment une expansion de nos activités en Europe; je le déplore, car cela freine nos initiatives et nous empêche parfois de répondre comme nous le voudrions aux demandes que de nombreux pays européens adressent à la FAO ou aux divisions mixtes FAO/AIEA et FAO/Commission économique pour l'Europe. Je n'en trouve pas moins un puissant encouragement dans le dynamisme, la vitalité et l'originalité de l'action coopérative menée avec les pays européens.

Conclusion

En suivant ainsi les voies de la coopération, la Région ne fait d'ailleurs que poursuivre la réalisation d'une vocation à laquelle elle a fait et continue de faire honneur. Les graves problèmes qu'elle connaît - notamment en matière de chômage et d'inflation - n'ont pas empêché l'Europe de manifester concrètement sa solidarité aux pays et régions plus défavorisés. Un seul exemple: dans la lutte contre l'actuelle invasion de criquets pèlerins, d'une gravité sans précédent pour l'Afrique du Nord et le Sahel, l'Europe s'est placée parmi les plus généreux des donateurs en fournissant de grandes quantités de matériel et de produits, des avions, du personnel, etc.

Dans cette attitude où raison et générosité se rejoignent, comment ne pas avoir matière à espérer? Je peux en témoigner, l'Europe exerce sur le reste du monde une sorte de fascination - l'Europe si vieille et si jeune à la fois, riche de son expérience immense et de sa créativité toujours renouvelée, l'Europe du passé et de l'espoir. Le monde, qui a déjà tant reçu de l'Europe, attend encore beaucoup d'elle. Cela s'applique tout spécialement, j'en suis persuadé, à ce sommet de l'agriculture européenne que constitue votre Conférence régionale. Le climat d'ouverture politique, le renouveau des espoirs de paix et de coopération dont je parlais en commençant vont permettre à vos débats de se dérouler dans une atmosphère plus amicale et détendue. C'est donc avec une grande confiance que je peux vous dire les vœux que je forme chaleureusement pour le plein succès de vos travaux.

Je vous remercie.

DECLARATION DE M. Gerald HINTEREGGER, SECRETAIRE EXECUTIF
DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est la première fois depuis que j'ai assumé les fonctions de Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) que j'ai le plaisir de participer à la Conférence régionale pour l'Europe et de partager avec vous quelques idées sur l'évolution de la situation dans la région et sur le rôle particulier que la CEE, en étroite collaboration avec la FAO, joue dans les domaines de l'agriculture et du bois.

Je tiens à adresser mes félicitations au Président et aux Vice-Présidents et à leur souhaiter un plein succès dans leurs travaux.

Permettez-moi également, au nom de la CEE, de rendre sincèrement hommage au Gouvernement polonais, et en particulier au Ministre polonais de l'agriculture, des forêts et de l'économie alimentaire, ainsi qu'aux autorités de Cracovie, pour l'excellente organisation de cette Conférence et pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux participants.

La FAO et la CEE en Europe collaborent très étroitement depuis de nombreuses années, comme le montrent à l'évidence la Division mixte de l'agriculture et du bois à Genève et les activités d'un certain nombre d'organismes conjoints. Je me suis tout particulièrement félicité de la possibilité que j'ai eue, lors d'une réunion récente, de m'entretenir avec M. Saouma de la coopération entre nos deux organisations et, à cette occasion, nous avons confirmé notre volonté de continuer à oeuvrer ensemble dans l'intérêt de nos pays membres.

Des faits politiques et économiques importants se produisent dans la région de la CEE qui, pour la coopération internationale accrue, constituent à la fois de nouveaux enjeux et de nouvelles possibilités. Après les graves difficultés économiques et les tensions politiques qui ont caractérisé la fin des années 70 et le début des années 80, les pays de la région sont désormais entrés dans une nouvelle phase de leurs relations. La signature de l'accord historique sur l'élimination des armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe lors du Sommet de Washington et les progrès ultérieurs réalisés pendant le récent Sommet de Moscou témoignent de l'amélioration des rapports entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ce qui a des répercussions favorables sur le monde en général et la coopération Est-Ouest en particulier.

Actuellement, des changements dynamiques sont en cours en Europe et ils devraient avoir aussi une incidence importante sur la politique agricole des pays de la région. J'entends par-là surtout les processus d'intégration économique qui ont lieu dans divers groupes de pays de la région de la CEE.

La Communauté économique européenne vise à instaurer un seul "marché intérieur" pour ses 330 millions d'habitants d'ici 1992, ce qui entraînera la libre circulation des biens, services, capitaux et personnes.

Les pays membres des deux organisations ont fait l'éloge de la Déclaration conjointe de Luxembourg des ministres des pays de la Communauté économique européenne et de l'AELE en 1984, qui traduisait la volonté publique de permettre aux pays de l'AELE de participer dans la mesure du possible au processus d'intégration de la Communauté économique européenne.

A la récente réunion du Conseil d'assistance technique mutuelle qui a réuni à Prague les chefs de gouvernement, des propositions de très grande portée ont été avancées; elles devraient finalement aboutir à la création d'un marché commun de 400 millions de personnes, comprenant l'Union soviétique et d'autres pays européens du CAEM. La rapidité et l'ampleur des changements dans le commerce et la coopération intra-CAEM dépendront dans une large mesure des progrès et de l'efficacité des politiques de réforme économique actuellement en cours en Union soviétique et dans certains pays d'Europe orientale.

Des négociations actives, visant à établir des relations officielles entre la Communauté économique européenne et le CAEM, ont démarré en 1986. Même si les différents mandats et systèmes de ces deux organisations risquent de limiter la coopération effective à brève échéance, l'accord intervenu récemment entre elles donnera néanmoins un nouvel élan aux relations économiques entre l'Est et l'Ouest. En tout état de cause, cet accord ouvrira la voie à la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux entre la CEE et les divers pays du CAEM.

Tous ces événements font penser que la Commission économique pour l'Europe devra jouer un rôle encore plus important à l'avenir étant donné que c'est la seule instance permanente de coopération économique englobant toute la région, c'est-à-dire l'ensemble de l'Europe, tant l'Est que l'Ouest, ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

Je voudrais maintenant exprimer ma satisfaction: c'est la première fois que tous les pays de la Commission non membres de la FAO sont représentés à la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.

Depuis la conclusion de l'Acte final d'Helsinki en 1975, la CSCE a promu le dialogue sur toute une série de thèmes - politiques, économiques et humanitaires. Les réunions qui ont fait suite à Helsinki ont ouvert la voie à d'autres activités plus spécifiques. Les négociations à la Conférence de Vienne traversent actuellement une phase critique et, il faut l'espérer, elles aboutiront à une conclusion fructueuse au cours des tous prochains mois, prévoyant, dans les nouvelles propositions de la "deuxième corbeille", des activités que devra entreprendre la Commission européenne, principal instrument chargé d'exécuter les projets de coopération économique et scientifique résultant des travaux d'Helsinki.

Permettez-moi maintenant de passer à nos activités dans les domaines de l'agriculture et du bois.

Le Comité des problèmes agricoles de la CEE est un organisme traditionnel de la Commission économique pour l'Europe. Bien que les expériences et les approches du secteur agricole divergent, les pays membres ont tiré particulièrement profit des échanges d'informations ainsi que des programmes intéressant la mécanisation, la normalisation, les économies d'énergie et la protection de l'environnement.

Depuis que le Comité a été créé, en 1949, le secteur agricole a subi de profonds changements. La faim, immédiatement après la deuxième guerre mondiale, était encore très répandue en Europe; aujourd'hui un nombre croissant de pays se trouvent aux prises avec la nécessité de fixer un plafond à la croissance continue de la production agricole. La forte expansion de l'après-guerre a eu lieu en dépit de l'émigration massive de la main-d'oeuvre agricole vers d'autres secteurs de l'économie; et elle a été possible grâce à l'augmentation parallèle de l'utilisation de facteurs de production industriels et de capitaux, qui a permis l'élévation rapide de la productivité agricole.

Cette évolution a entraîné de graves déséquilibres sur le marché de quelques produits primaires importants dans certaines parties de l'Europe, d'où le besoin accru de suivre de près la situation du marché pour les produits agricoles. L'échange régulier d'informations sur les faits nouveaux intervenus récemment dans la politique agricole, comme le fait le Comité à ses sessions annuelles, contribue également à assurer une meilleure coordination des mesures nationales.

Etant donné que la demande alimentaire dans la région de la CEE est en grande partie satisfaite du point de vue quantitatif, l'aspect qualitatif prend de plus en plus d'importance. La promotion de la production de qualité est donc devenue un objectif de politique majeur dans tous les pays de la CEE et les normes relatives aux produits agricoles servent utilement à faire la distinction entre les différents niveaux de qualité. Toutefois, l'hétérogénéité des normes nationales peut poser de graves problèmes au commerce international. L'uniformisation des normes, en particulier pour les produits périssables, pour lesquels des procédures rapides de dédouanement sont indispensables, est donc un moyen parmi d'autres de faciliter les échanges.

Grâce aux efforts du Groupe de travail sur la normalisation des denrées périssables, il existe aujourd'hui plus de 70 normes ONU/CEE couvrant des produits commercialement importants, tels que fruits frais et séchés, légumes, pommes de terre, fleurs coupées, oeufs et viande de volaille. En outre, des normes pour les jus de fruits et les aliments surgelés ont été élaborées en collaboration avec la Commission du Codex Alimentarius. On s'efforce actuellement d'adapter constamment les normes à l'évolution des besoins du marché et d'étendre ces activités à de nouveaux produits, comme la viande autre que celle de volaille.

La région de la CEE est le premier marché mondial d'importation, en particulier pour les fruits et légumes. En conséquence, l'intérêt des pays hors de la région CEE pour ces normes est évident. Le Groupe de travail a activement encouragé les pays producteurs, en particulier les pays en développement, à participer à ses activités.

La mécanisation rapide et étendue du secteur a été l'un des facteurs contribuant à l'évolution radicale de l'agriculture dans la CEE. Le Groupe de travail FAO/CEE sur la mécanisation de l'agriculture a aidé les pays membres à évaluer les principales tendances de la mécanisation agricole et à trouver des solutions techniques pouvant s'appliquer à la production agricole.

Dans le domaine de la forêt et du bois, la Commission économique pour l'Europe, par l'intermédiaire de son Comité du bois, a des liens particulièrement étroits avec la Commission européenne des forêts de la FAO.

En octobre dernier, lorsque j'ai pris la parole à la cinquième session conjointe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, j'ai souligné l'importance que la CEE attache à l'excellente coopération qui existe depuis plus de 40 ans entre nos deux organisations dans le domaine de la foresterie.

La session conjointe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts s'est penchée avec une attention particulière sur l'étude récente FAO/CEE "Tendances et perspectives du bois en Europe jusqu'en l'an 2000 et au-delà".

Il ressort notamment de cette étude qu'au cours des prochaines décennies l'offre de matières premières ligneuses en Europe devrait pouvoir croître au même rythme que la consommation prévue de produits forestiers. Cela signifie que la dépendance de l'Europe vis-à-vis de l'offre extérieure de produits forestiers ne devrait pas s'aggraver.

L'étude prévoit la poursuite jusqu'à la fin du siècle de la concurrence acharnée entre les fournisseurs de produits forestiers, mais les toutes dernières perspectives relatives à l'équilibre entre l'offre et la demande de bois, les servitudes imposées à la forêt pour des questions d'environnement et pour assurer d'autres biens et services non ligneux, la menace que les incendies et la pollution atmosphérique font peser sur les forêts et l'intérêt accru du public pour les problèmes de politique forestière dans de nombreux pays ont stimulé la réévaluation des politiques nationales.

Au cours de la session conjointe en octobre, une Déclaration a été approuvée concernant les répercussions de politique de la nouvelle étude à long terme. Plusieurs domaines clés ont été identifiés: je n'en citerai que quatre:

- la protection des forêts contre les dommages causés par les incendies, la pollution atmosphérique et d'autres facteurs;
- l'importance relative croissante des avantages de la forêt (autres que le bois), comme la protection de l'environnement, le pâturage, la chasse, la conservation de la nature et les activités récréatives;
- la transformation des terres agricoles en forêts, comme un des moyens d'utiliser les terres agricoles excédentaires dans certains pays; et
- le développement des produits et marchés, grâce à l'amélioration des services d'information, de la recherche et du développement, de la promotion et de la commercialisation.

J'espère vivement que cette Conférence entérinera la Déclaration, comme la CEE l'a déjà fait.

Les pays de la région CEE ont subi certains des effets les plus dramatiques et les plus largement divulgués des dégâts provoqués par la pollution atmosphérique et aquatique - l'acidification des lacs, la pollution des cours d'eau, la désagrégation des monuments culturels, la mort des forêts. Mais c'est aussi dans cette région que certaines des mesures les plus énergiques sont prises aujourd'hui pour affronter le problème. Une étape importante a été franchie en 1979, lorsqu'à une réunion ministérielle, la CEE a adopté la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, qui est entrée en vigueur en 1983.

Deux protocoles à la Convention ont été adoptés en 1984 et 1985. Le premier, concernant la "réduction de 30 pour cent au moins des émissions de soufre ou de leurs flux transfrontières", est entré en vigueur en septembre 1987; le second, relatif au "financement à long terme du Programme de surveillance continue EMEP", est entré en vigueur en janvier 1988. Un troisième protocole, portant sur le contrôle efficace des émissions d'oxyde d'azote, sera signé à la réunion ministérielle qui se tiendra à Sofia en octobre. Si ce sont là de bonnes nouvelles, des efforts internationaux acharnés sont encore nécessaires afin d'abaisser à des doses tolérables les émissions, pour des raisons écologiques et sanitaires.

En même temps que la Convention, trois programmes internationaux concertés ont été approuvés: surveillance continue et évaluation des dommages causés par la pollution atmosphérique aux matériaux, et notamment aux monuments culturels; aux écosystèmes aquatiques intérieurs; et aux forêts. Un quatrième programme, qui devrait s'occuper des dégâts aux cultures agricoles, est actuellement à l'examen.

Je tiens ici à rendre hommage à la Commission européenne des forêts de la FAO pour son travail de pionnier, qui a servi de base aux activités de la CEE relatives aux effets de la pollution atmosphérique sur les forêts.

Cette Conférence s'occupe essentiellement de problèmes européens qui, toutefois, doivent être examinés dans le contexte de l'environnement mondial. Je voudrais faire deux observations à ce sujet. La première a trait à la concentration croissante de CO₂ dans l'atmosphère, qui provient de la combustion de combustibles fossiles et de l'amenuisement des forêts dans les régions tropicales. Que la sécheresse dévastatrice dans certaines parties des Etats-Unis s'avère un phénomène uniquement temporaire ou non, elle a suscité de graves préoccupations quant à la capacité de l'homme de modifier le climat de la terre et a appelé l'attention sur les conséquences écologiques et économiques que cela pourrait avoir, surtout pour le secteur agricole. Le trou dans la couche d'ozone est aussi un phénomène potentiellement alarmant provoqué par l'activité de l'homme.

Ma seconde observation intéresse le rapport "Notre avenir à tous" préparé par la Commission mondiale de l'environnement et du développement ("Commission Brundtland"). Le rapport accorde une attention considérable,

notamment à la reprise de la croissance et à l'amélioration de sa qualité, à la conservation et à l'accroissement de la base des ressources (utilisation des terres, gestion des eaux, solutions de rechange aux produits chimiques, etc.) et à la prise en compte de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions.

A sa session en avril de cette année, notre Commission a décidé d'examiner ses programmes et activités visant à concourir au développement durable et d'organiser une réunion d'experts chargés d'étudier cet examen et de formuler des propositions relatives aux activités sectorielles et interdisciplinaires, en vue de les inclure dans le programme de travail de la CEE. Les préparatifs de cette réunion, qui aura lieu à Genève du 10 au 12 octobre 1988, sont déjà bien avancés.

Je pense que la réunion proposera à la CEE de prendre de nouvelles initiatives, et notamment de prévoir des activités interdisciplinaires. Permettez-moi d'ajouter que le travail interdisciplinaire a d'amples possibilités au sein de la CEE car notre programme comprend pratiquement tous les secteurs de l'économie, outre l'agriculture et la forêt, comme le commerce, l'industrie, l'énergie, les transports, l'environnement, etc. Etant donné leur souci des nombreux aspects de la protection de l'environnement et du développement équilibré, le Comité des problèmes agricoles et le Comité du bois y prendront bien sûr une part active. Sans vouloir préjuger des propositions spécifiques que la réunion pourra avancer, il y en a plusieurs actuellement à l'examen, qui revêtent un intérêt particulier pour les deux comités, telles que l'utilisation optimale des produits chimiques en agriculture et les pratiques agricoles alternatives pour une exploitation durable des ressources naturelles.

Compte tenu des activités très étendues et efficaces de la CEE en matière d'environnement et de l'intérêt que manifeste la Conférence, comme le prouve à l'évidence l'inscription à l'ordre du jour de l'intégration des aspects écologiques dans les politiques agricoles, il semble que nos deux organisations pourront encore intensifier leur coopération dans ce domaine.

Je suis convaincu que la Conférence accordera une attention considérable à toutes ces questions au cours de la semaine et je voudrais saisir cette occasion pour lui souhaiter un plein succès dans ses délibérations.

Je vous remercie.

